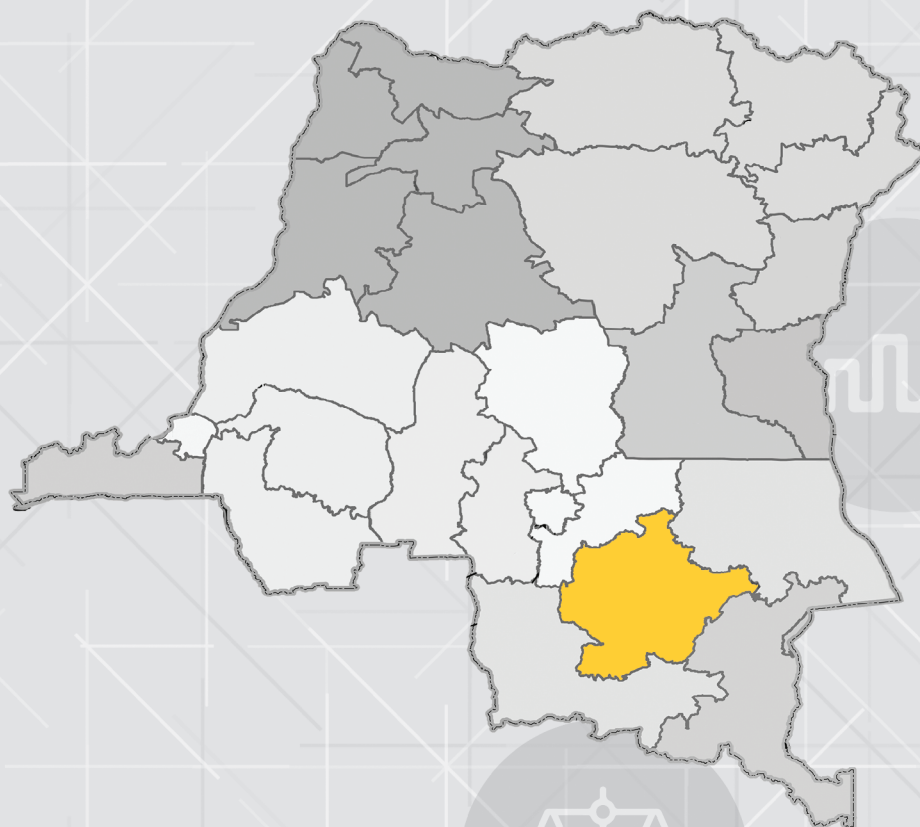


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN



PROVINCE DU HAUT-LOMAMI

ANALYSE PROVINCIALE
DES MATRICES DE FRAGILITÉ



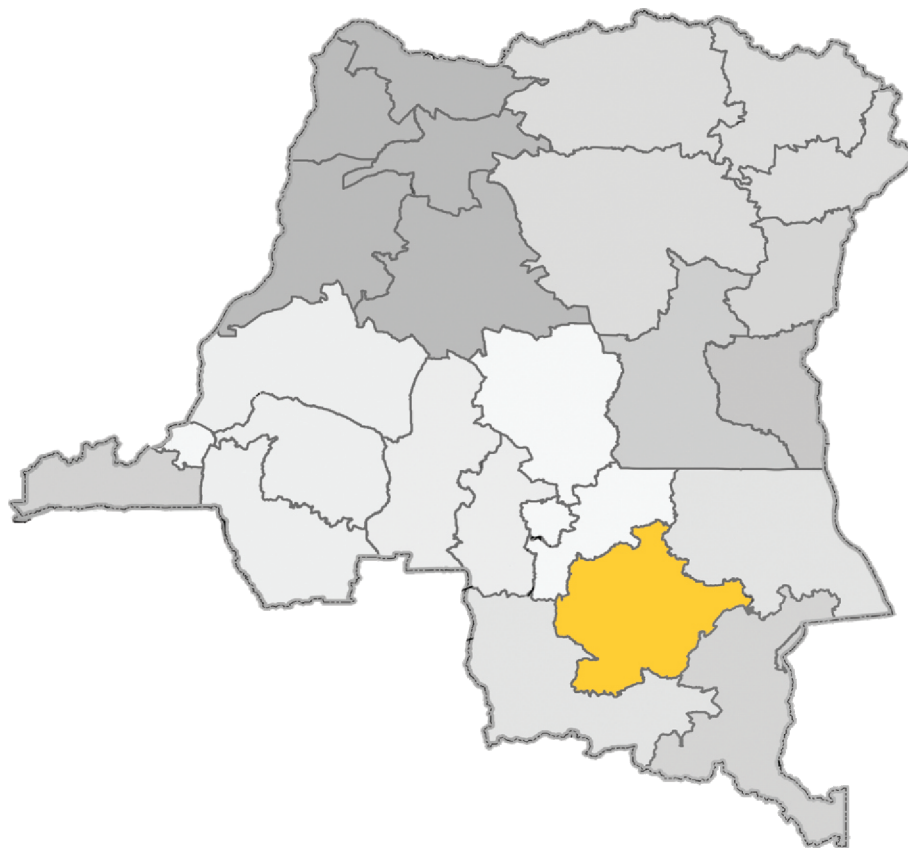
Kinshasa, Février 2019

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN



PROVINCE DE HAUT-LOMAMI

**ANALYSE PROVINCIALE
DES MATRICES DE FRAGILITÉ**



Kinshasa, Février 2019



TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	5
Avant-propos.....	7
Resumé exécutif	9
I. INTRODUCTION	11
1.1. Contexte	13
1.2. Objectifs de l'évaluation de la fragilité	13
1.3. Méthodologie du travail	14
II. GÉNÉRALITÉ SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCE	15
2.1. Principales constatations suivant les 5 PSG	17
2.2. Points de convergence	33
2.3. Principales recommandations	36
2.4. Conclusion	37
III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITÉ DANS LA PROVINCE DU	
Haut-Lomami	39
3.0. Présentation de la province du Haut-Lomami	41
3.1. Analyse par PSG	41
3.1.1. PSG1 : Politique légitime et inclusive	41
3.1.2. PSG2 : Sécurité	42
3.1.3. PSG3 : Justice	42
3.1.4. PSG4 : Fondements économiques	43
3.1.5. PSG5 : Revenues et services	43
3.2. Analyse du spectre de la fragilité	44
IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	47
V. ANNEXES	51
Annexe 1. Matrice de risques	53
Annexe 2. Matrice de la fragilité	89



ACRONYMES

ADF/NALU	: Allied Democratic Forces/National Army of Liberation of Uganda
CSM	: Conseil supérieur de la magistrature
DVDA	: Direction des Voies de Desserte Agricole
FDLR	: Forces démocratiques de libération du Rwanda
FEC	: Fédération des entreprises du Congo
FMI	: Fonds monétaire international
FPCE	: Facilité pour la protection contre les chocs exogènes
FRPC	: Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
HCR	: Haut-commissariat aux réfugiés
HLM	: Habitation à loyer modéré
IDH	: Indicateur de développement humain
IFI	: Institutions financières internationales
IMF	: Institution de microfinance
INS	: Institut national de la statistique
INERA	: Institut national d'études et de recherches agronomiques
IRC	: International Rescue Committee
ITIE	: Initiative de transparence des industries extractives
MLC	: Mouvement de libération du Co
MONUC	: Mission des Nations-Unies au Congo
MONUSCO	: Mission des Nations-Unies pour la stabilisation du Congo
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le développement économiques
OCDD	: Observatoire congolais pour le développement durable
OCPI	: Observatoire congolais de la pauvreté et des inégalités
ODD	: Objectifs de développement durable
OEV	: Orphelins et enfants vulnérables
OHADA	: Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONEM	: Office national de l'emploi
ONG	: Organisation non-gouvernementale
ONUSIDA	: Organisation des Nations-Unies pour le Sida
OSC	: Organisation de la société civile
OVD	: Office des Voiries et Drainages
PADIR	: Projet d'appui au développement des infrastructures rurales
PAM	: Programme alimentaire mondiale
PANA-AFE	: Programme d'action nationale d'adaptation
PAP	: Programme d'actions prioritaires
PDPC	: Projet de développement de pool de croissance Ouest
PEG	: Programme économique du Gouvernement
PEV	: Programme élargi de vaccination
PGAI	: Plateforme de gestion de l'aide et des investissements
PICAGEL	: Programme intégré de croissance agricole dans les Grands Lacs
PME	: Petites et moyennes entreprises
PMEA	: Petites et moyennes entreprises agricoles
PNA	: Programme national d'assainissement
PNIA	: Programme national d'investissements agricoles
PNLP	: Programme national de lutte contre le paludisme

PNLS	: Programme national de lutte contre le sida
PNMLS	: Programme national multisectoriel de lutte contre le sida
PNDS	: Plan national de développement sanitaire
PNSD	: Plan national stratégique de développement
PNSR	: Programme national de santé à la reproduction
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le développement
PPDS	: Plan provincial de développement sanitaire
PROCER	: Programme de création d'emplois et de revenus
PTF	: Partenaire technique et financier
PVVIH	: Personne vivant avec le VIH/Sida
RCD	: Rassemblement congolais pour la démocratie
RDC	: République démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie de distribution des eaux
RFE	: Révision du fichier électoral
RSS	: Réforme des services de sécurité
SENASEM	: Service national des semences
SGBV	: Violences sexuelles basées sur le genre
SMIG	: Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNCC	: Société nationale des chemins de fer du Congo
SNEL	: Société nationale d'électricité
SNHR	: Service national de l'hydraulique rurale
TIC	: Technologie de l'information et de la communication
UNFPA	: Fonds des Nations-Unies pour la population
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l'enfance
USD	: Dollar américain
VIH/Sida	: Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquis
VBG	: Violences basées sur le genre

AVANT – PROPOS

En tant que pays-pilote dans la mise en oeuvre du Partenariat Mondial et du New Deal, la République Démocratique du Congo (RDC) est comptée parmi les rares Etats membres du g7+¹ à se soumettre régulièrement à l'exercice cathartique d'évaluation de la fragilité. A ce jour, le pays est à son troisième cycle d'évaluation. La première, réalisée en 2013 a servi de niveau de référence de la fragilité en RDC. La deuxième, menée en 2016, a permis d'apprécier les progrès enregistrés dans les domaines du renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Elle a conduit, par ailleurs, le pays à s'imprégner de son niveau de fragilité au lendemain de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La troisième évaluation de la fragilité, quant à elle, s'avère cruciale. En effet, elle vient consolider le processus de mise en oeuvre des ODD. Elle permet en outre, d'apprécier la tendance vers la résilience et ainsi apporter des ajustements idoines dans le processus de renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Cette évaluation est arrivée à point nommé dans la mesure où elle a été concomitamment amorcée avec la volonté du Gouvernement de la République de se doter d'un Plan National Stratégique de Développement (PNSD). A cet effet, les éléments y découlant ont été intégrés afin d'asseoir ce plan sur un diagnostic conforme aux standards internationaux tels que définis dans le cadre du Dialogue International pour la consolidation de la Paix et le Renforcement de l'Etat.

L'adoption récente du PNSD par le Gouvernement de la République déclenche une phase décisive vers l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Ainsi, dans le souci d'aligner les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aux priorités nationales, conformément aux principes du Partenariat Mondial pour une coopération efficace au service du développement, le PNSD fera l'objet des échanges avec les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour des engagements fermes autour de sa réalisation.

Mon Ministère se propose d'explorer toutes les voies possibles du dialogue au niveau national afin de renforcer et d'élargir l'appropriation du processus New Deal en RDC. C'est ici l'occasion de faire appel à toutes les parties prenantes à s'impliquer davantage pour la réussite du processus.

Je ne saurais clore mon propos sans remercier le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). Leur appui technique et financier a été déterminant pour la réalisation de cette importante étude qui concourt résolument au renforcement du rôle et du leadership de notre pays dans le New Deal.


Elysée MUNEMBWE TAMUKUMWE
Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan

¹ Le g7+ est un groupe des Etats considérés comme fragiles et qui partagent régulièrement leurs expériences de sortie de crise multiforme et d'aider à arrêter les conflits, parvenir à la consolidation de la paix et au renforcement de l'Etat et éradiquer la pauvreté grâce à des stratégies de développement novatrices, qui sont harmonisées dans le contexte du pays. Ce Groupe comprend 20 pays suivants : Afghanistan, la République Démocratique du Congo, Haïti, le Libéria, le Soudan du Sud, le Sierra Leone et le Timor Oriental, qui sont les membres fondateurs du g7+, ensemble avec le Burundi la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tomé et Príncipe, les îles Salomon, la Somalie, le Togo et le Yémen.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le rapport d'évaluation de la fragilité des provinces de la République Démocratique du Congo est le premier du genre qui est produit, depuis l'engagement du pays dans le processus New Deal en 2011. Il porte sur 18 des 26 provinces ayant pris part à la collecte des données organisée au mois d'août 2018 en vue d'actualisation des matrices de fragilité élaborées en 2016. Il s'agit des provinces ci-après : 1. **BAS-UELE** ; 2. **EQUATEUR** ; 3. **HAUT-UELE** ; 4. **HAUT KATANGA** ; 5. **HAUT LOMAMI** ; 6. **ITURI** ; 7. **KASAÏ CENTRAL** ; 8. **KASAÏ ORIENTAL** ; 9. **KONGO CENTRAL** ; 10. **KWANGO** ; 11. **KWILU** ; 12. **LOMAMI** ; 13. **MANIEMA** ; 14. **NORD-KIVU** ; 15. **SUD-KIVU** ; 16. **SUD-UBANGI** ; 17. **TANGANYIKA** ; 18. **TSHOPO**.

Dans sa partie introductive, le rapport présente non seulement les objectifs de cette étude mais également l'approche participative ayant prévalu lors de la tenue des ateliers organisés à l'intention des parties prenantes (Gouvernements provinciaux, délégués du secteur privé et animateurs d'organisations de la Société Civile), appelées à délivrer leur perception sur les risques de fragilité et les facteurs de résilience dans leurs provinces respectives.

Par la suite, le rapport se décompose en deux parties ci-après : (1) un aperçu général de la situation de fragilité dans les provinces concernées par les enquêtes ; et (2) un passage en revue de l'état de fragilité de chacune de ces entités.

La première partie de ce rapport se focalise d'abord sur les principales constatations tirées des matrices de risques, des matrices de fragilité et des spectres de fragilité des 18 provinces réunies, dans tous les 5 PSG. Ensuite, le rapport expose des points de convergences en matière de fragilité et de résilience entre ces provinces. Enfin, des recommandations générales sont formulées pour aider à la prise des décisions en vue de la réduction des risques de fragilité et de la maximisation des facteurs de résilience dans ces provinces.

Dans la seconde partie, le rapport expose l'état de fragilité de chacune des 18 provinces précitées. Ainsi, il y est exposé d'abord un état des lieux de la province concernée. Ensuite, une analyse est consacrée à tous les PSG¹ dans toutes leurs sous-dimensions. Par la suite, le spectre de fragilité de la province est présenté avec une analyse portant sur les phases dans lesquelles elle se trouve. Enfin, une série des recommandations sont émises afin que des décisions soient orientées vers la sortie durable de la phase de crise dans laquelle se trouvent quasi totalement toutes les provinces concernées par cette étude.

¹ PSG : Peacebuilding et Statebuilding Goals : Objectifs de consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat.



I. INTRODUCTION





Depuis le lancement du processus New Deal en 2012, la RDC a pris l'option d'évaluer, régulièrement, son niveau de fragilité. Ainsi, après 2013 et 2016, le gouvernement est revenu à la charge au mois d'août 2018, pour effectuer le même exercice. A cet effet, une mission composée des experts du ministère du Plan, de l'INS, de l'OCDD et de la Société Civile a été déployée dans 18 des 26 provinces que compte le pays. Les 8 provinces restantes n'ont pas pu être couvertes à cause des contraintes d'ordre budgétaire².

La conduite de cet exercice a été guidée à la fois par la perspective qui s'offre de tenir compte enfin des résultats de cette évaluation pour orienter les priorités du Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Il s'est agi également d'alimenter les Plans de développement provinciaux (PDP) par un diagnostic approprié et issu d'un large consensus entre parties prenantes.

Pour y parvenir, des 540 participants, soit 30 dans chaque province, ont été mis à contribution pour analyser les risques de fragilité susceptibles de compromettre le développement des provinces concernées. L'objectif de cette introduction est de renseigner sur le contexte, les objectifs de l'évaluation de la fragilité et la méthodologie du travail.

1.1. CONTEXTE

Les travaux d'évaluation de la fragilité en 2018 se sont déroulés dans un contexte socio-politique particulièrement difficile et tendu, caractérisé notamment par :

- La non-organisation des élections en décembre 2016, telle que prévue par la Constitution ;
- L'organisation des deux Dialogues, à savoir : celui du 31 octobre 2017, sous les auspices de l'Union Africaine (UA) et celui de la saint Sylvestre, sous la médiation de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) avec des résultats mitigés selon certaines sources³ ;
- L'apparition de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Equateur puis dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en 2018 ;
- La persistance des conflits récurrents à l'Est de la RDC, notamment dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), et aussi dans la province de Tanganyika avec le conflit opposant les Bantu et les Twa ;
- La rébellion de « Kamwina Nsapu » au Kasai ayant occasionné de nombreux déplacés internes et des réfugiés ;
- La présence des éleveurs armés Mbororo dans les provinces du Bas et du Haut-Uélé dont la cohabitation avec la population locale est difficile ;
- Les manifestations politiques du 31 octobre 2016 et celles du 17 février 2017 avec des nombreuses victimes.

Tous ces événements ont eu un impact négatif sur les efforts de sortie de crise dans les provinces du pays.

1.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION DE LA FRAGILITE

L'Objectif global était de procéder à l'évaluation de la fragilité dans les provinces par la collecte des informations actualisées sur la situation de fragilité dans les 18 provinces de la RDC.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- Analyser le niveau du risque province compte tenu de la qualité du dialogue au niveau provincial et décentralisé ;
- Analyser les conditions de sécurité en vigueur dans la province, en particulier dans le contexte pays et sous régional, y compris la possibilité de survenance des situations conflictuelles ou des situations réelles de conflits, de violences basées sur le genre ou non, ou de crimes ;

² Il s'agit des provinces ci-après : Tshuapa, Mongala, Mai Ndombe, Kasai, Kinshasa, Nord Ubangi, Sankuru, Lualaba

³ « En RD Congo, la CENCO souhaite l'application de l'Accord de la saint Sylvestre », in *laCroixAfrica* du 3 février 2018.

- Faire le point sur les exigences de justice et de bonne gouvernance (qualité et capacités des administrations publiques, de la gestion des finances publiques, de passation des marchés publics, etc.);
- Analyser la conjoncture et les conditions économiques en vigueur dans la province, le niveau/degré des inégalités sociales, y compris la qualité des infrastructures et la vulnérabilité face aux chocs;
- Evaluer les conditions du marché de l'emploi, la problématique du chômage, les conditions du secteur privé ainsi que l'accès aux services sociaux de base par la population.

1.3. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'évaluation de la fragilité a été réalisée de manière participative et inclusive et elle a suivi les étapes ci-après :

- **La mise à niveau de l'équipe des facilitateurs chargés de collecte des données en provinces**

Les facilitateurs retenus étaient au nombre de 3 par province. La mise à niveau a consisté à une mise à jour des connaissances en matière d'évaluation de la fragilité pour améliorer la qualité des données collectées.

- **La formation des points focaux et collecte des données en provinces**

Les séances de collecte des données ont été animées par les cadres du Ministère du Plan (Administration Centrale, OCDD et INS) et les membres de la Plateforme de la société civile.

Les missions en provinces ont pris la forme des réunions participatives sous forme d'ateliers et focus groups, après que les équipes de mission aient, au préalable, fait des exposés sur la définition des concepts-clés. Il était également question de passer en revue les outils au nombre desquels on peut citer : le diagnostic des risques, l'analyse de la fragilité, le spectre de fragilité et la matrice de suivi de la mise en œuvre ainsi que la détermination des indicateurs. Les travaux se sont déroulés pendant 5 jours en équipes. Celles-ci étaient composées de 30 participants au maximum répartis en 5 groupes de 6 personnes. Chaque groupe était dirigé par un bureau composé d'un président, d'un rapporteur et de son adjoint.

- **La validation des matrices de fragilité des provinces**

Après collecte et traitement des données au niveau de chaque groupe de travail, les matrices ont fait l'objet d'une validation en plénière par toutes les parties prenantes. **La compilation des matrices provinciales et élaboration du spectre par provinces**

Il s'est agi à ce stade de procéder à la consolidation des données collectées et validées afin de produire le rapport consolidé des 5 PSG au niveau de la province. Chaque rapport de provinces a servi de sous-bassement à l'élaboration du rapport national sur l'évaluation de la fragilité.

- **La consultation des sources secondaires**

Une analyse documentaire a permis d'enrichir les rapports aussi bien au niveau provincial que national.

- **La validation technique nationale**

Sur base des rapports provinciaux, le présent rapport national a été produit. Ce dernier a fait l'objet d'une validation technique au niveau national, avec la participation des représentants de provinces (Responsables des Divisions Provinciales du Plan et représentants des Organisations de la Société Civile) au cours de l'atelier tenu à Kinshasa, du 11 au 13 février 2019.

II. GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCES



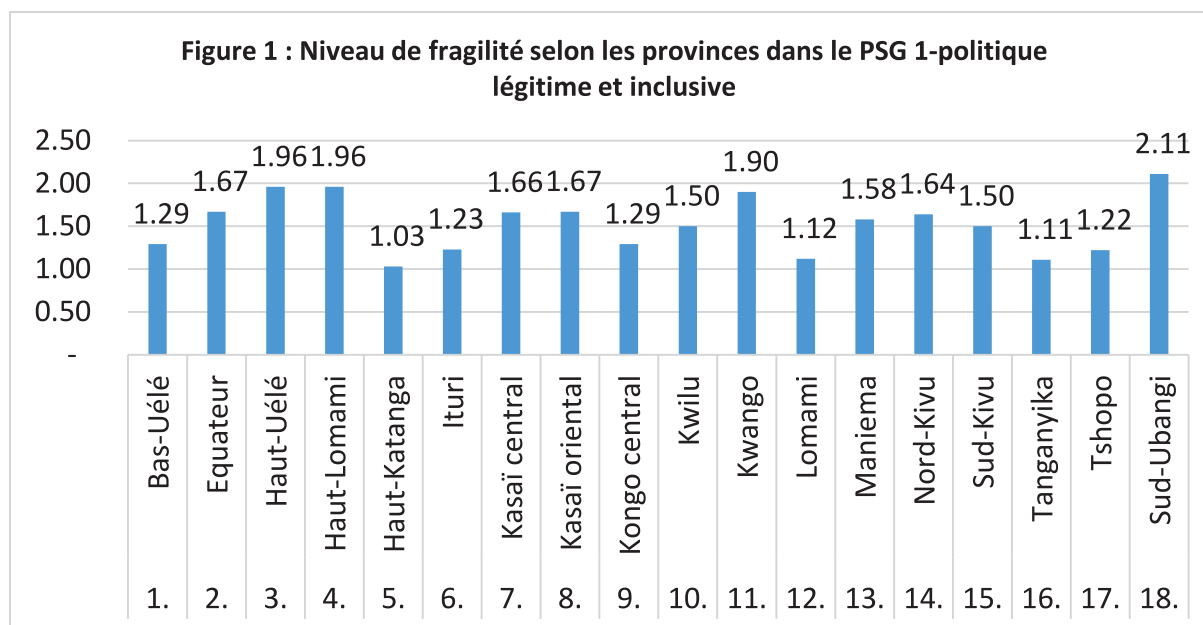


2.1. PRINCIPALES CONSTATATIONS SUIVANT LES 5 PSG

2.1.1. PSG 1 : politique légitime et inclusive

A. Dimension 1 : Accord politique

Le premier Accord politique signé en octobre 2016 sous la médiation de l'Union Africaine, jugé non inclusif par l'Opposition, a été suivi du second, celui du 31 décembre 2016 ou de la saint Sylvestre, sous la médiation de la CENCO. L'application de cet accord a posé problèmes notamment dans son volet « décrispation politique », car certains observateurs avertis considèrent qu'il n'est que partiellement appliqué⁴.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

La figure 1 démontre l'évolution du PSG 1 pour les 18 provinces en 2018. Il apparaît que la seule province qui est dans la phase de réforme est celle du Sud-Ubangi, avec un score de 2,11. Toutes les 17 autres sont dans la phase de crise. Cette situation est consécutive au non-respect de certains engagements pris tant sur le plan national que sur le plan international. Il s'agit entre autres de l'Accord de la Saint-Sylvestre et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région.

Cette crise est aussi la conséquence des nombreux désaccords entre la Majorité et l'Opposition ainsi que les manifestations organisées dans la quasi-totalité de provinces, qui du reste, ont été soit réprimées ou carrément interdites. En plus, plusieurs cas d'atteinte à la liberté des citoyens ont enregistré. Il s'agit principalement des cas d'assassinats, d'enlèvements de certains opposants, des militants des mouvements citoyens et des défenseurs des droits de l'homme ou des simples citoyens.

Par rapport à l'évaluation de 2016, il n'y a pas eu des avancées. Par contre, la situation s'est enlisée. Le désaccord entre la majorité et l'opposition s'est exacerbé au vu des tensions sociopolitiques survenues après le report des élections et les résultats mitigés enregistrés dans le cadre de l'application des accords de la saint Sylvestre.

⁴CENCO op. cit.

B. Dimension 2 : Processus et institutions politiques

Le processus politique évolue de manière timide car considéré comme une sorte d'apprentissage pour la jeune démocratie congolaise. Il en va de même pour les institutions politiques surtout dans les provinces, qui butent souvent à des problèmes liés à l'organisation et au fonctionnement ainsi qu'aux rapports de force souvent tendus entre différents organes du pouvoir en provinces.

Généralement dans les provinces, c'est l'exécutif qui dicte sa loi aux deux autres pouvoirs (législatif et judiciaire), au point où il peut procéder à la fermeture de l'Assemblée provinciale ou influencer certains jugements rendus par les cours et tribunaux.

Par rapport à l'évaluation de 2016, **certaines facteurs de risque** relevés au niveau des provinces subsistent encore, à savoir :

- a. Le climat délétère des relations entre le pouvoir et l'opposition avec pour risque d'hypothéquer les chances de réussite des élections apaisées ;
- b. Le non-respect de la Constitution par l'interdiction d'exercice des libertés fondamentales notamment celle de manifester ;
- c. La répression des manifestations de l'opposition et les arrestations arbitraires des opposants et des militants des mouvements citoyens ;
- d. La non existence ou le caractère biaisé du contrôle parlementaire.

Ainsi, la situation politique s'est dégradée davantage à cause du manque de consensus sur le processus électoral.

C. Dimension 3 : Relations sociétales

Les relations sociétales sont caractérisées, dans le contexte sociopolitique actuel par de reports du scrutin et de fragilité⁵, par la récurrence des conflits, la détérioration des relations intercommunautaires et la subsistance des poches d'insécurité dans certains territoires. Il s'agit notamment du Nord et du Sud-Kivu, du Tanganyika mais aussi du Kasai.

Il y a aussi l'arrivée des migrants « forcés » comme les éleveurs peuls Mbororo armés venus de la République Centrafricaine (RCA), du Tchad et du Soudan particulièrement dans les provinces de Bas-Uélé et du Haut-Uélé, dont la cohabitation avec les populations locales sont rendues extrêmement difficile.

Par ailleurs, on note aussi la faible participation des personnes vulnérables, environ 12%, dans les institutions de l'Etat au niveau des provinces. Par contre, dans d'autres provinces les peuples autochtones ou les minorités ne sont pas du tout représentés. De même, le rôle des OSC dans la vie sociopolitique est de plus en plus décrié dans certaines provinces. Celles-ci estiment qu'elles ne jouent pas efficacement leur rôle, suite à leur politisation à outrance et à des nombreuses rivalités entre elles.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque de l'époque** n'ont pas connu de changement notable en 2018. Il s'agit de la persistance des mentalités rétrogrades vis-à-vis de la femme, l'impunité et la corruption, les relations intercommunautaires distendues ainsi que l'affaiblissement des liens de sociabilité citoyenne dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu ainsi que dans la province de Tanganyika les OSC souffrent, elles mêmes, de plusieurs déficits dont celui des capacités managériales, des capacités institutionnelles et financières ainsi que de la coordination de leurs actions.

⁴ Ministère du Plan et SRM, « *Contextualisation et priorisation des ODD* », Rapport national, Kinshasa, octobre 2016.

2.1.2. PSG 2 : Sécurité

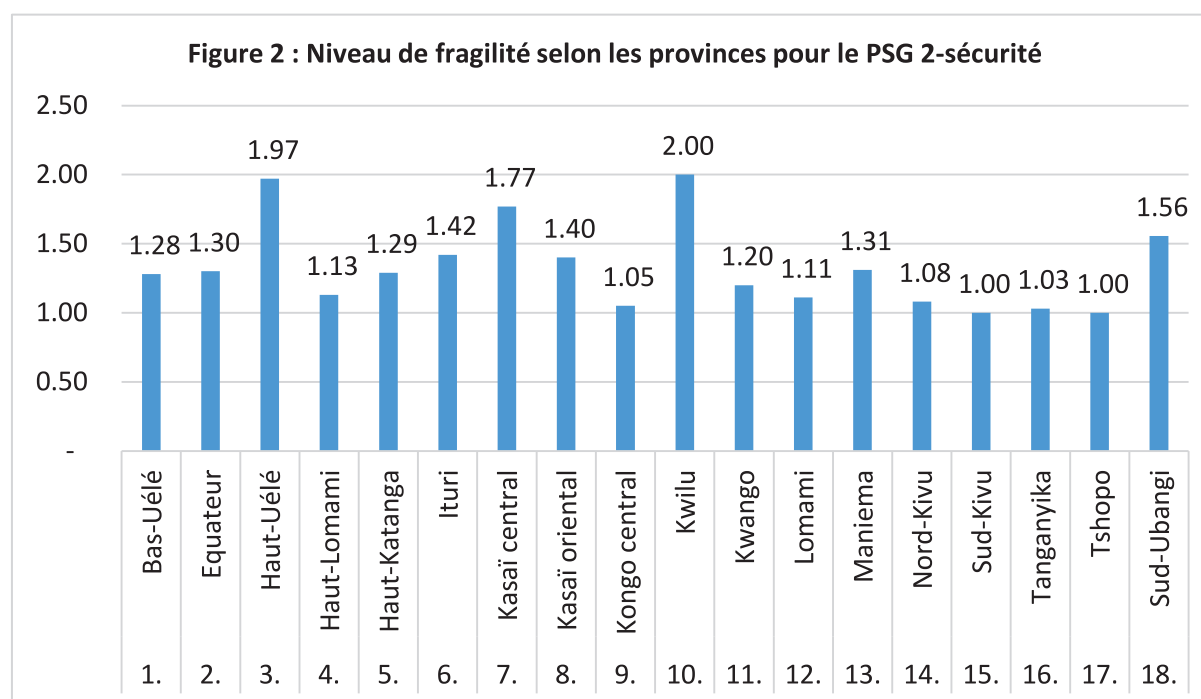
A. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Le contexte socio-sécuritaire difficile du pays dû à des chocs tant exogènes qu'endogènes rendent les conditions de sécurité précaires et ne sont pas de nature à faciliter la sécurité dans les provinces.

En effet, la persistance des milices et groupes armés, tant nationaux qu'étrangers dans les provinces de l'Est, du Nord-Est, du Sud et du Centre sont autant de problèmes d'insécurité qui engendrent des problèmes humanitaires sans commune mesure notamment avec les nombreux déplacés internes et les réfugiés dans les pays limitrophes. Dans l'autre sens, les frontières de la RDC étant devenues poreuses, le pays accueille les réfugiés qui fuient les guerres dans leurs pays respectifs. Il s'agit des réfugiés en provenance notamment du Sud-Soudan et de la République Centrafricaine.

A l'Ouest, le Kongo central, a aussi connu des problèmes avec le mouvement mystico-religieux « Bundu dia Kongo », le Front de Libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) ainsi que les incursions régulières de l'armée angolaise.

Sur les 18 provinces où les missions ont été organisées, on dénombre environ 14 provinces, soit environ 77 %, qui doivent faire face à des problèmes sécuritaires et humanitaires. Ceux-ci sont dus aux différents conflits et guerres et même à l'incursion de certaines armées étrangères (Ouganda, Angola, Burundi et Rwanda). Les provinces concernées sont celles du Bas-Uélé, Equateur, Haut-Uélé, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Ituri, Kasai central, Kasai oriental, Kongo central, Kwilu, Kwango, Lomami, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et Tshopo.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

Seule la province du Kwilu, voir figure 2 ci-dessus, se trouve dans la phase de réforme en matière de sécurité, avec un score de 2,00. Toutes les autres provinces sont dans la phase de crise et tandis que la province du Haut-Uélé se rapproche de plus en plus de la phase de réforme avec un score de 1,96.

Par rapport à 2016, on constate que pratiquement toutes les provinces de la RDC continuent de subir les conséquences de l'insécurité à des degrés différents, plus particulièrement dans la partie Est. Cette insécurité est due à l'activisme des groupes armés et autres milices, avec une accentuation des actes de violence, y compris à l'endroit de la femme et des enfants, notamment dans le territoire de Beni au Nord-Kivu.

B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité

Les institutions de sécurité sont soumises à rude épreuve, depuis plus d'une vingtaine d'années. Les différents problèmes, les plus importants, auxquels sont confrontés ces institutions sont les suivantes :

- Déficit en ressources humaines ;
- Manque de moyens matériels et financiers ;
- Méfiance de la population aux institutions de sécurité ;
- Recrutement s'opérant sur des critères non objectifs ;
- Vieillesse du personnel ;
- Formation et recyclage des agents ;
- Politisation des services.

Par rapport à 2016, il faut reconnaître que les avancées notables ont été réalisées au niveau des services de sécurité. Celles-ci ont été boostées par les autorités à travers la poursuite de la Réforme des services de sécurité (RSS). Il s'avère cependant que des facteurs de risque, identifiés en 2016, demeurent et ont même tendance à s'intensifier, à savoir :

- La persistance de l'insécurité et des poches des conflits armés à l'Est ;
- La poursuite des combats sporadiques entre les milices et groupes armés et l'Armée nationale ;
- L'augmentation du nombre de déplacés internes, suite aux différents conflits.

C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité

Ne disposant pas de suffisamment des moyens, comme souligné ci-haut, il va de soi que leur performance et réactivité sur le terrain des opérations ne peuvent pas être à la hauteur des attentes des citoyens.

Comme conséquences, il y a des parties entières du territoire national où les forces de sécurité ne sont pas déployées ou déployées de manière partielle, pour des raisons sus évoquées et ce, au détriment de la population, notamment dans le Nord et le Sud-Kivu. Elles sont donc automatiquement contrôlées par les milices ou autres groupes armés qui dictent leur loi et donc empêchent aux services de l'Etat de se déployer dans certains territoires.

Déjà en 2016, cette dimension était en phase de crise, en grande partie, malgré quelques avancées mineures notamment dans la mise en place des mécanismes de résolution des conflits et dans l'identification de 18 engagements nationaux et régionaux.

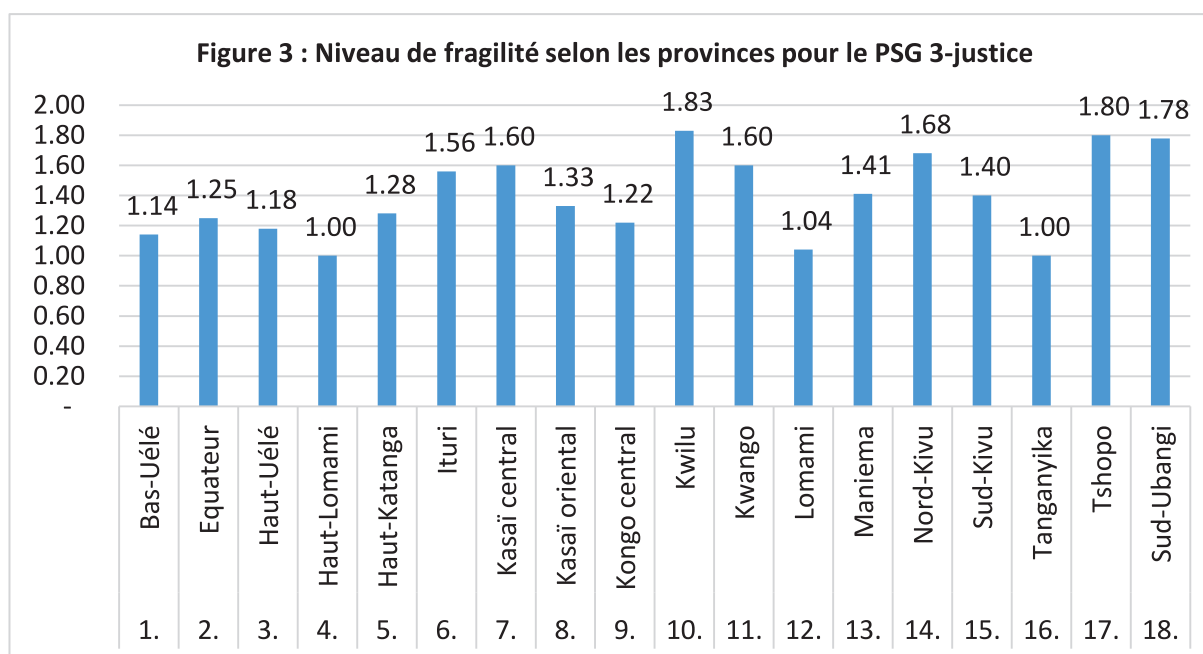
En 2018, il s'avère que **les facteurs de risque majeurs** identifiés en 2016, persistent, au nombre desquels, on peut citer :

- La persistance de l'insécurité ;
- Les dysfonctionnements de l'armée, de la police, des services de sécurité et des tribunaux ;
- La faible allocation des ressources aux secteurs de sécurité ;
- Le manque de professionnalisme des forces de sécurité et l'instrumentalisation politique des celles-ci par les responsables politiques.

2.1.3. PSG 3 : Justice

A. Dimension 1 : Conditions de justice

Des progrès substantiels ont été réalisés grâce aux réformes engagées. Elles ont contribué à situer cette dimension dans la phase de réforme en 2016. Il s'avère cependant que les conditions d'une justice équitable ne sont pas encore réunies⁶. En conséquence, les citoyens dans leur quasi-totalité, ne font pas confiance en la justice, car ils estiment qu'elle est à « deux vitesses », à savoir : celle des nantis et celle des démunis.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

Comme l'indique la figure 3 ci-dessus, toutes les 18 provinces se trouvent dans la phase de crise, bien évidemment à des niveaux différents. Il sied de noter cependant que les provinces comme le Kwilu, la Tshopo et le Sud-Ubangi tendent vers la phase de réforme, avec des scores respectifs de 1,83, 1,80 et 1,78.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque** de fragilité identifiés dans le secteur de la justice sont encore nombreux et demeurent d'actualité, notamment :

- La corruption manifeste et le trafic d'influence dans le chef des agents ;
- Le nombre insuffisant des magistrats ;
- Le vieillissement du personnel judiciaire, des dossiers pro deo non liquidés ;
- Les difficultés d'accès des populations rurales aux structures de la justice formelle ;
- La dépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'exécutif et du législatif.

B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

Comme pour les institutions de sécurité, **celles de la justice sont confrontées aux mêmes problèmes, qui limitent leur capacité**, dont l'essentiel peut se décliner de la manière suivante⁷ :

- Faible accessibilité des justiciables à la justice formelle due notamment à l'insuffisance des Tribunaux de Paix et de Grande Instance. Donc une couverture géographique insuffisante du territoire national ;

⁶BOPENDA BOKUMU, Rapport national sur la justice-PSG 3, Septembre 2013

- Insuffisance en nombre et en qualification du personnel judiciaire et administratif ;
- Déficit dans la diffusion des textes légaux et la circulation de l'information dans le secteur de la justice ;
- Insuffisance des Tribunaux de Commerce, de Tribunaux pour Enfants ;
- Non-paiement des dossiers pro deo ;
- Vieillesse des magistrats, personnels judiciaires et administratifs ;
- Mauvaises conditions des détenus dans les prisons, caractérisées par un système pénitentiaire défaillant ;
- Faible déploiement de magistrats dans un grand nombre de territoires pour raisons d'insécurité et de manque d'infrastructures ;
- Crise de confiance du public ;
- Insuffisance d'infrastructures, surtout dans les provinces nouvellement créées ;
- Faible niveau d'entretien et de réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Politisation de la justice.

Certes, les progrès notables ont été réalisés depuis, **mais les facteurs de risque** sont tout aussi présents et nombreux en 2018 parmi lesquels, on a identifié :

- La lourdeur dans le traitement des dossiers judiciaires ;
- L'insuffisance des institutions judiciaires formelles, des maisons pénitentiaires et la vétusté des infrastructures ;
- La faible vulgarisation de certaines lois spécifiques ;
- La corruption de l'appareil judiciaire ;
- Le laxisme des autorités judiciaires dans la réaffirmation de l'indépendance de la justice ;
- La persistance de l'arbitraire et de l'intimidation en lieu et place d'une justice impartiale et équitable.

C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

La justice tout comme la sécurité, fait l'objet d'une réforme qui connaît un début d'application notamment par l'installation des tribunaux spécialisés, pour enfants, de travail, de commerce, la mise en place du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), de la Cour constitutionnelle etc.

Par contre, on observe encore :

- Le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire ;
- La sécurité non garantie des personnes (magistrats, personnel auxiliaires des tribunaux, la police, les témoins des victimes, des détenus et des plaignants) ;
- L'insuffisance de juridictions, notamment militaires, et manque de moyens de fonctionnement ;
- Non conformité des prescriptions du cadre légal congolais et certains traités signés par le gouvernement avec les partenaires internationaux ;
- La faible répression des actes de corruption identifiés dans le secteur de la justice et ceux commis par les hommes politiques.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risques identifiés**, et qui demeurent toujours d'actualité dans cette dimension, sont les suivants :

- La corruption des magistrats et des auxiliaires de la justice ;
- L'impunité de certains justiciables ;
- L'insécurité du personnel judiciaire et le mauvais traitement du personnel administratif et judiciaire ;
- Le trafic d'influence et la partialité dans le traitement de certains dossiers.

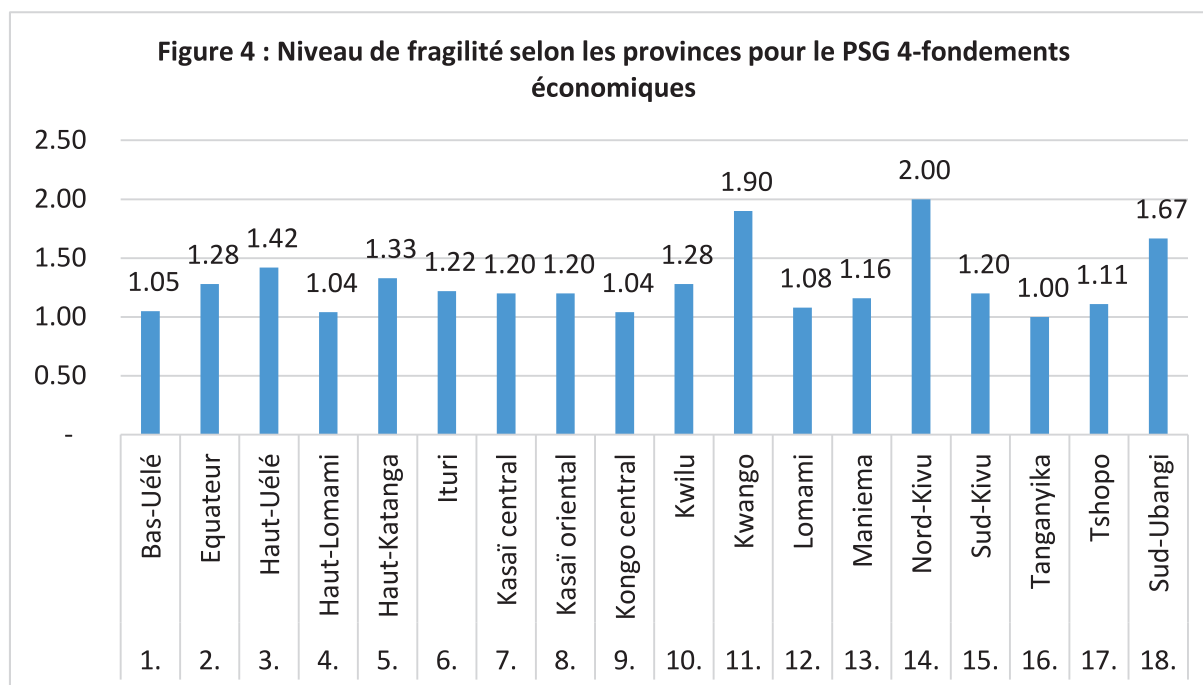
⁷BOMPENDA BONKUMU, op. cit.

2.1.4. PSG 4 : Fondements économiques

A. Dimension 1 : Ressources productives et possibilité de croissance

Quelques progrès ont été réalisés dans cette dimension sauf que les facteurs de risque relevés lors de l'évaluation de 2016 ont refait surface avec une certaine intensité, parmi lesquels on trouve :

- La faible allocation des ressources dans la réhabilitation et dans l'entretien des infrastructures de base (routière, hydraulique, hospitalière, scolaire, énergétique et sanitaire) ;
- L'exode rural ;
- Le développement du secteur informel, dans lequel on retrouve des étrangers surtout dans les zones minières ;
- La présence de plus en plus visible des étrangers dans le secteur du commerce de détail ;
- La pratique du commerce illicite des ressources naturelles ;
- La pratique du commerce des stupéfiants (cannabis et autres substances toxiques et des boissons fortement alcoolisées ;
- Un bilan énergétique du pays caractérisé par la primauté du bois de chauffe sous forme d'énergie primaire soit, 94% en 2010 suivant le système d'information énergétique de la RDC⁸ sans commune mesure avec les précautions à prendre en termes de réchauffement climatique ;
- L'extrême pauvreté de la population tant dans le milieu urbain que rural.



Source : Matrice des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

La figure 4 démontre que dans ce PSG, seule la province du Nord-Kivu a atteint la phase de réforme et que les autres provinces sont encore dans la phase de crise.

B. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

En RDC, l'emploi est essentiellement agricole avec environ 71,2% des actifs occupés dans le formel et l'informel. Ce dernier compte, à lui seul, environ 88,6% des actifs occupés, avec 94,8% dans les zones rurales et 62,7%, dans la capitale⁹.

Quelques avancées positives ont enregistrées dans ce domaine. Il s'agit notamment de la mise en place des textes légaux et réglementaires qui ont contribué à favoriser un bon climat d'affaires avec l'arrivée des investisseurs dans le domaine des NTIC, la création d'un guichet unique de création d'entreprises. Malgré ces avancées, il y a lieu de déplorer cependant que la situation de l'emploi dans les provinces, surtout au niveau des jeunes, est désastreuse.

Par rapport à 2016, **les nombreux facteurs de risque sont toujours présents**, surtout dans les zones rurales, avec notamment la fermeture ou la faillite d'anciennes unités de production ou des grandes entreprises publiques. Parmi celles-ci on peut citer le cas de la SOMINKI au Kivu et de la Minière de Bakwanga, « MIBA », au Kasai oriental. Il y a lieu de déplorer aussi le faible niveau de production agricole, le niveau de chômage élevé chez les jeunes, les poches d'insécurité et les conflits récurrents, l'extrême pauvreté, les inégalités sociales qui s'accroissent ainsi que le favoritisme et la politisation de l'accès à l'emploi.

C. Dimension 3 : Développement du secteur privé

Dans ce domaine, il faut reconnaître que la RDC a entrepris un certain nombre de réformes dont les plus importantes sont : l'adhésion à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la mise en place du Partenariat Public-Privé (PPP), la promotion de l'investissement par la création du guichet unique etc.

Nonobstant ces avancées, le constat fait sur le terrain est que le secteur privé en RDC, est dominé par les étrangers. En effet, ces derniers disposent de plus des moyens financiers que les nationaux. Par ailleurs, le commerce de détail qui était, jadis, l'apanage des nationaux, est désormais à la portée des étrangers et ce, malgré l'existence des lois les interdisant à pratiquer ce type de commerce (Décret n° 011/37 du 11 octobre 2011 portant mesure conservatoire en matière de petit commerce et du commerce de détail).

En outre, ces mêmes étrangers pratiquent une concurrence déloyale avec les produits importés subventionnés ou exonérés, asphyxiant ainsi les entreprises nationales ou locales. On les retrouve, encore et de plus en plus, dans le secteur informel, surtout dans les provinces de l'Est, du Sud et du Nord.

D. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Dans cette dimension, des progrès importants ont été réalisés dont le plus récent fut la promulgation par le Chef de l'Etat du nouveau code minier. **Mais par rapport à 2016, les facteurs de risque déjà identifiés à l'époque**, n'ont jamais été maîtrisés, au nombre desquels on peut citer :

- Le non-respect des textes légaux et réglementaires, y compris les différents accords signés ou ratifiés, par les différentes parties prenantes ;
- Le financement des groupes armés et milices par le biais de l'exploitation minière ;
- L'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines zones d'exploitation ;
- La violation des contrats par certaines multinationales et entreprises locales et le non-respect des normes environnementales lors de l'exploitation ;
- L'exploitation illicite des bois ;
- L'accaparement des terres au détriment des autochtones ;
- La contribution marginale de ce secteur dans le budget des provinces.

⁸ Ministère de ressources hydraulique et électricité(Energie), Rapport annuel Système d'Information énergétique de la RDC (SIE),

⁹Ministère du Plan et du SRM, Institut National de la Statistique (INS), Enquête 1-2-3 Kinshasa, septembre 2014.

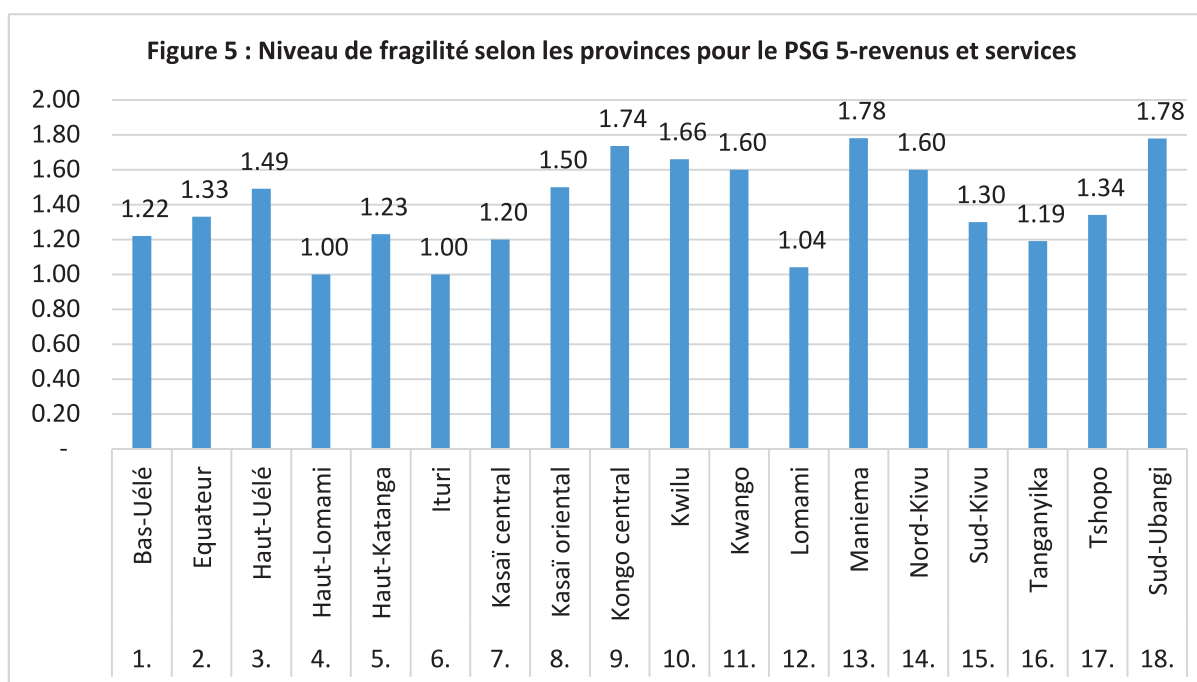
2.1.5. PSG 5 : Revenus et services

A. Dimension 1 : Production des recettes

Pratiquement **toutes les provinces nouvellement créées souffrent d'un déficit criant** en matière de production des recettes dû à plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- La mauvaise gestion des finances publiques ;
- Le manque de personnel qualifié et d'infrastructures ;
- Le manque de compétence et d'expertise ;
- La porosité des frontières ;
- L'absence des services d'assiette dans certains zones ou territoires ;
- Et l'accapement des recettes par les groupes armés dû à la persistance des conflits.

Par rapport à 2016, la situation n'a pas évolué de manière positive car, **les facteurs de risques de l'époque persistent**. Ceci est lié au contexte socio-sécuritaire difficile actuel dans la quasi-totalité de ces provinces. Ce contexte est notamment caractérisé par le faible de taux de couverture fiscale, la fraude et la corruption généralisées ainsi que la faible capacité en ressources humaines et institutionnelles.



Source : Matrice des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

B. Dimension 2 : Administration publique

La performance d'une administration se mesure par la qualité des services qu'elle offre à la population. Le constat qui se dégage sur les 18 provinces visitées est que, l'administration publique est dans l'ensemble défailante. En d'autres termes, elle n'est pas encore en mesure de produire un travail de qualité d'autant qu'elle accuse des faiblesses de capacités en ressources humaines, techniques et institutionnelles. Il y a lieu de déplorer aussi le fait que cette administration soit dépourvue des moyens financiers avec en substance des conditions de travail moins bonnes.

En outre, le découpage des provinces, conformément au processus de décentralisation, n'a pas encore donné les résultats escomptés. En effet, les provinces nouvellement créées ne sont pas encore parvenues à mettre en place une administration efficace, performante et autonome.

Dans la plupart des cas, l'administration dans ces provinces se trouve encore à un stade embryonnaire. Par conséquent, ces provinces sont, dans leur quasi-majorité, dépendantes de la province dont elles sont issues sur le plan administratif.

En 2016, des progrès ont été réalisés dans cette dimension, et ont permis à celle-ci d'atteindre la phase de réforme. Par contre en 2018 cette dimension a régressé d'un cran, pour se retrouver dans la phase de crise suite aux problèmes d'organisation nés du démembrement de ces provinces.

C. Dimension 3 : Fourniture de services

De manière générale, le travail de l'Etat dans la fourniture des services se dégrade régulièrement suite à la privatisation ou à l'abandon d'un certain nombre de secteurs, tels que l'eau et l'électricité, qui jadis étaient l'apanage de l'Etat. Cette privatisation ou abandon des secteurs sociaux de base s'est accompagnée d'une dégradation de la qualité des services offerte, à la majorité de la population.

Parmi, **les facteurs de risques**, on peut citer : les inégalités dans la fourniture des services publics selon le milieu de résidence, le manque de moyens des provinces, le dysfonctionnement entre les provinces et l'Administration centrale notamment dans la rétrocession par le pouvoir central et provincial de la quote-part des recettes revenant aux provinces et aux ETD, et ce, en violation des dispositions constitutionnelles.

Par rapport à 2016, la situation s'est dégradée non seulement au niveau des anciennes provinces, mais aussi et surtout, pour les provinces nouvellement créées dont tous les services ne sont pas encore au point.

D. Dimension 4 : Accès et distribution des services

a. Assainissement du milieu (ODD 6)

La moyenne nationale en matière d'assainissement, en milieu rural, est de 9,2 %, avec des disparités provinciales. Par contre, en milieu semi-urbain, la moyenne nationale est 9,76%, avec toujours des disparités sur le plan provincial.

En RDC, il y a 4 provinces sur les 26, qui ont un taux d'accès à l'assainissement en milieu rural élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%. Il s'agit des provinces suivantes : Kasai, Lualaba, Sankuru et Kasai central. Celles qui ont un taux d'accès à l'assainissement inférieur à 5%, en milieu rural, sont : Equateur, Maniema, Kwango, Kongo central, Kinshasa, Kwilu, Mai-Nombre, Mongala, Tshuapa, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Haut-Uélé et Tanganyika. La moyenne nationale, en milieu rural, est de 9,2%.

Par contre, en milieu semi-urbain, les provinces qui ont un taux d'accès le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%, sont les suivantes : Haut-Katanga, Haut-Lomami, Tanganyika et Kongo central. Celles dont le taux est inférieur à 5%, sont : Equateur, Kasai oriental, Mai-Ndombe, Mongala, Lomami, Kwango, Kwilu, Nord-Kivu, Sud-Ubangi et Sud-Kivu. En milieu semi-urbain, la moyenne nationale se situe à 9,76%.

b. Transports

Les infrastructures des transports en RDC se caractérisent par leur vétusté ou leur inexistence. A la base de cette situation, on peut citer le manque d'entretien et les destructions dues aux différentes guerres.

La RDC compte 4 structures qui gèrent le secteur des transports, il s'agit de :

- Office des Routes (OR) ; Office des Voiries et Drainages (OVD) et la Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA) pour les routes ;
- Régie des Voies Fluviales (RVF) pour les Voies fluviales et lacustres ;
- Régie des Voies Aériennes (RVA) pour les Voies aériennes.

Le réseau routier de la RDC, par types de route, est composé de :

- Routes nationales : 58.129 Km ;
- Routes urbaines : 7.400 Km ;
- Routes de dessertes agricoles : 86.000 Km.

La structure habilitée à entretenir les routes, en RDC, est l'Office des routes, qui a dans ses attributions l'entretien d'environ 58.000 Km de routes. Il est cependant confronté à des très sérieux problèmes de trésorerie qui le contraignent à ne travailler qu'avec les moyens de bord. Des projets de réhabilitation, d'ouverture et d'entretien de route en provinces souffrent de cette précarité qui n'a pas permis à l'OR de répondre aux attentes de la population.

Par contre, l'Office des voiries et drainage (OVD), qui gère environ 7.000 km des routes urbaines, souffre d'un problème évident de gestion notamment dans l'attribution des marchés, qui se font par la procédure de gré à gré et souvent dans un cadre restreint. La qualité du travail également décriée par certains usagers.

Quant à la Direction des voies de desserte agricole (DVDA), elle a dans ses attributions la gestion d'environ 87.000 km des routes de desserte agricole. Conjointement avec la Régie des voies navigables (RVF), elle entretient 11.000 km du réseau hydrographique et navigable de la RDC, classés de 4^{ème} catégorie (mouillage entre 0,60-0,90 m).

Selon l'OCDE¹⁰, la « situation du secteur des transports a des conséquences dramatiques dans l'ensemble du pays, telles que l'insécurité, l'absence de cohésion socio-économique intérieure, la paupérisation des régions isolées et la limitation du développement et des échanges commerciaux. L'essentiel du territoire de la RDC est actuellement inaccessible. Les communications entre les chefs-lieux et les autres villes des provinces, ainsi que l'accès aux zones rurales n'est souvent plus possible. »

Parmi les voies navigables, celles qui viennent en première position, en termes de distance sont :

- Fleuve Congo (1.734 Km) ;
- Itimbiri (1.600 Km) ;
- Mongala (1.340 Km) ;
- Kasai (1.040 Km).

Dans ce secteur, il existe un réseau de 16.000 km des voies navigables et de 40 ports fluviaux axés sur le fleuve Congo ses affluents et lacs dont la gestion est assurée par la Régie des voies fluviales (RVF). Cependant, l'absence de dragage pendant des années, la dégradation générale des voies et des ports, ainsi que le pillage du matériel ont rendu la navigation très dangereuse et très peu rentable.

Dans le secteur de la navigation aérienne, on note que pratiquement toutes les grandes villes de la RDC possèdent un aéroport, aérodromes ou pistes d'atterrissage, à l'exception de celles de la province du Kwango.

¹⁰ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Perspectives économiques en Afrique 2005-2006 : RDC », Paris 2006.

L'absence d'un plan de transport national, le vieillissement et la dégradation des infrastructures et la mise en place d'un système performant des transports constituent autant de défis pour la RDC dans les années à venir.

c. Communication et information (NTIC et sociétés de Télécom)

Sous cette rubrique, on distingue par catégories les médias suivants : les radios et télévisions publique, commerciale, confessionnelle, commerciale et confessionnelle, humanitaire, thématique et indéterminée.

On peut aussi citer, les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) qui constituent un vecteur par excellence de développement, alors que la RDC accuse un retard énorme par rapport à la majorité de ses voisins. Avec 4 grands opérateurs (Vodacom, Airtel, Orange et Afritel) dans ce domaine, le pays est entrain de connaître une profonde mutation dans ce domaine, avec des incidences sur la vie de la population.

En effet, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un taux de pénétration mobile de 49% pour le premier trimestre 2015. De source sûre, il nous revient que les abonnements à l'Internet mobile 3G s'élèvent à environ 6 000 000 d'abonnés, soit un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 150%¹¹.

A titre de comparaison, en 2012, moins de 700 000 Congolais avaient accès à Internet en RDC, sur quelque 70 000 000 d'habitants, **soit moins de 1% de la population.**

Le secteur des télécommunications est un des principaux contributeurs au budget de l'Etat. « Pour être en phase avec l'évolution de ce secteur, notre pays a été branché à la station d'atterrissage de Muanda, ce qui a permis l'installation d'un réseau à haut débit dans le pays et l'entrée de celui-ci dans l'économie numérique.

Aujourd'hui, plus de 5.000 km de fibres ont été déployés à travers le pays. Cette installation nous permettra d'accroître le taux de pénétration du téléphone pour le faire passer de 30 à 50 %. A ce propos, il y a lieu de noter que pour la téléphonie mobile, le nombre d'abonnés a connu une progression fulgurante, passant de 14.000 en 2001 à 20 millions aujourd'hui(2014),».

Le déploiement des fibres optiques dans toutes les provinces va permettre à celles-ci d'entrer dans l'économie numérique. Ce qui permettra dépasser le cap de 30 millions de personnes connectées, avec certainement une différence entre le milieu rural et le milieu urbain.

Il va sans dire que l'accès à Internet va augmenter de manière substantielle après le déploiement à travers le pays de ces fibres optiques.

¹¹Radiokapi.net, « NTIC : la RDC connaît un taux de pénétration mobile de 49% », 4 juin 2015.

¹²Discours du Chef de l'Etat sur l'évolution des NTIC en RDC, in *Mediatic* du 22 décembre 2014.

¹³Eric-Normand THIBEAULT, « Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo », Université René Descartes, Paris V, 2014

La figure ci-dessous montre la manière dont les fibres optiques seront déployées à travers le pays.

Figure 6 : Carte du déploiement de la fibre optique en RDC



Source : Eric Norman-Thibeaud

Au 31 décembre 2016, on estimait que la RDC comptait environ 28,8 millions d'abonnés en téléphonie mobile, soit 36% de la population et le taux de pénétration dans les grandes villes se présentait de la manière suivante :

Tableau 1: Taux de pénétration de téléphonie mobile dans les grandes villes de la RDC

N°	Villes	Taux de pénétration
1.	Bukavu	90%
2.	Goma	89%
3.	Kananga	61%
4.	Kikwit	75%
5.	Kindu	60%
6.	Kinshasa	90%
7.	Kisangani	75%
8.	Lubumbashi	89%
9.	Mbandaka	72%
10.	Matadi	90%
11.	Mbuji-Ma'yi	84%

Source : Congo autrement, « Etude sur la téléphonie mobile en RDC », 19 juin 2017.

¹³Eric-Normand THIBEAULT, « Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo », Université René Descartes, Paris V, 2014

Le classement des provinces en nombre de stations de radiodiffusion toute catégorie en ordre décroissant, se présente de la manière suivante : Nord-Kivu (31), l'ancienne province du Katanga (28) et Kinshasa (27). Par contre, le nombre de stations de télévision par ordre croissant donne : Maniema (3), l'Equateur avec 13 radios et 2 télévisions et l'ancienne province de Bandundu (6).

Quant au nombre de journalistes par sexe et par province, par ordre d'importance, les 3 donne : Kinshasa avec 1.137 journalistes, dont 832 hommes et 305 femmes, l'ancienne province du Kasai oriental avec 325 journalistes, dont 325 hommes et aucune femme. Le nombre de journalistes par sexe et par province, dans les 3 provinces placée en dernière position, se présente comme suit : l'ancienne province orientale avec 20 journalistes, dont 17 hommes et 3 femmes, Maniema avec 31 journalistes, dont 26 hommes et 5 femmes et enfin, l'ancienne Equateur avec 48 journalistes, dont 40 hommes et 8 femmes.

Enfin, pour l'ensemble de la RDC, les femmes représentent environ 18% dans la profession.

d. Education (ODD 4)

Dans le domaine de l'éducation, les 3 provinces qui ont un taux de scolarisation élevé sont : Kinshasa (13,2%), les provinces de Kwango et de Kwilu (5,3%) et la province du Kasai oriental (4,4%). Par contre, le taux de scolarisation le moins élevé, on le trouve dans les provinces suivantes : Kasai central (2,2%), Tshopo (2%) et Nord-Kivu (1,5%)¹⁴.

En termes de nombre de classes de primaire, les provinces en tête sont les suivantes : le Kwango et le Kwilu (61.015), le Haut-Katanga (46.569) et la Tshopo (40.338). Celles qui sont considérées comme les dernières sont : Maniema (11.495), Kongo central (18.469) et Nord-Kivu (27.573).

Quant à l'indice de parité au secondaire, les provinces qui ont l'indice le plus élevé sont : Kinshasa (1,0), Nord-Kivu (0,8) et Kongo central (0,7). Celles qui ont l'indice le plus bas, sont les suivantes : le Kasai central (0,5), le Maniema (0,5) et la province de l'Equateur (0,5).

Toutefois, on note une inadéquation entre la formation et les réalités professionnelles. D'où, la nécessité d'adapter la formation aux besoins actuels du monde professionnel compte tenu de grandes mutations qui s'opèrent dans le monde.

e. Electricité (ODD 7)

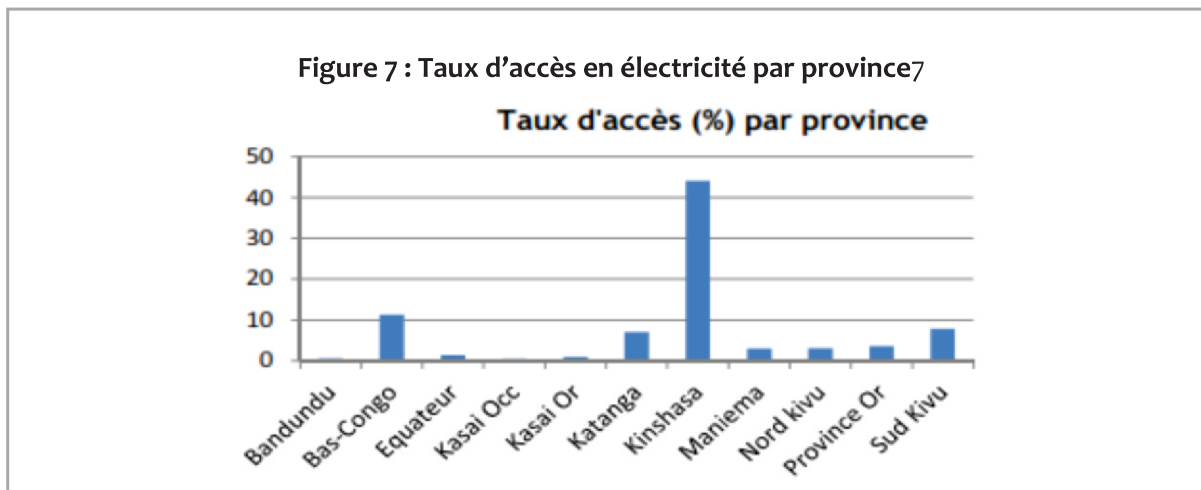
La RDC dispose de 12 centrales hydroélectriques réparties de la manière suivante : Kongo central avec 3 centrales, la province de l'Equateur avec 1 centrale, la province de la Tshopo, avec 1 centrale, le Sud-Kivu avec 3 centrales et enfin, la province du Haut-Katanga avec 4 centrales, qui fournissent au total, une puissance installée de l'ordre de 2.590 Mégawatts. Celle-ci ne représente qu'environ 3% du potentiel national.

Le taux d'accès à l'électricité est de 17,147%¹⁵ et la moyenne au niveau des provinces est de 1%.

La figure 7 ci-dessous, donne le taux d'accès en électricité par provinces, dans l'ancienne configuration des 11 provinces et l'on constate des disparités énormes entre les provinces.

¹⁴ Ministère du Plan et SRM, Institut National de la Statistique (INS), « Annuaire statistique 2015 » Kinshasa, 2015

¹⁵ Données Banque mondiale, 2016



Source : UNDP-Rapport énergie durable pour tous horizons 2030, Kinshasa août 2013.

Bien que ce taux soit faible pour certaines provinces, voire insignifiant pour d'autres, il n'en demeure pas moins que chaque province dispose des potentialités énergétiques importantes qui ne sont pas encore exploitées de manière marginale.

f. Habitat (ODD 11)

Cette rubrique reprend les conditions de vie des ménages selon que leur logement est en matériaux durables ou en terre battue avec ou sans électricité, avec ou sans eau courante avec les conditions sanitaires admises ou non. La RDC accuse un déficit annuel évalué à 3 millions de logements entre 2001 et 2015. Il existe un Plan National d'Actions pour l'Habitat qui date de 2001 et qui nécessite une actualisation compte tenu de la nouvelle configuration de 26 provinces et aussi de la pression démographique.

En classifiant les ménages, selon le type de logement, on distingue 6 provinces dont les ménages occupent des maisons de type traditionnel, parmi lesquelles il y a : la province de l'Equateur et celle du Sud-Ubangi, qui comptent 92% de ménages. Elles sont suivies des provinces du Kasai et du Kasai central, avec 90%, ex-æquo avec les provinces du Kwango et du Kwilu.

Par contre, à Kinshasa, il y a environ 39,4% de ménages qui habitent encore dans de logement de type traditionnel.

La moyenne nationale dans ce domaine est de 78,6%.

g. Santé (ODD 3)

Dans le domaine de la santé, les indicateurs ci-après ont été retenus pour faire des comparaisons entre les provinces :

- Nombre de femmes enceintes vaccinées : les 3 provinces en tête sont : Kinshasa (281.498), Nord-Kivu (221.598) et Ituri (200.484) ; les 3 dernières provinces sont : Bas-Uélé (40.204), Nord-Ubangi (52.072) et Maï-Ndombe (62.768).
- Nombre de médecins par provinces : les 3 provinces qui viennent en première position sont Kinshasa (1.819), le Haut-Katanga (661) et le Sud-Kivu (580) ; celles qui occupent les dernières places sont les suivantes : la province de l'Equateur et du Sud-Ubangi (146), Maniema (184) et la province du Kasai central (228).
- Nombre de centre de santé (CS) : les 3 provinces disposant d'un nombre élevé de centres sont : la Tshopo (1.273), la province de l'Equateur (1.186) et les provinces de Kwilu et du Kwango (1.086) ; les 3 dernières provinces sont les suivantes : Maniema (277), Kinshasa (337) et le Kongo central (384).

Il se dégage de ces indicateurs que les disparités entre les provinces sont énormes, car certaines provinces sont mieux loties que les autres. Avec la nouvelle configuration de 26 provinces et l'insécurité qui persiste dans nombre de ces provinces, ces problèmes de santé risquent de se produire encore avec beaucoup plus d'acuité.

h. Sécurité alimentaire (ODD 2)

Du tableau 1, il ressort clairement que pratiquement toutes les nouvelles provinces sont en situation d'insécurité alimentaire bien évidemment à des degrés différents. Dans ce lot, il y a 3 provinces qui sont en situation d'insécurité aiguë, à savoir, et par ordre d'importance : la province du Kasai central, avec 34%, suivie de la Province du Tanganyika, avec 33%, et enfin la province du Kasai oriental avec 28%.

Tableau 2 : pourcentage de la population rurale en situation d'insécurité alimentaire

N°	Provinces	Population	Nombre de la population en phase de crise 3+	Pourcentage (%) de la population en insécurité alimentaire
1.	Bas-Uélé	1.234.205	155.325	13%
2.	Equateur	1.873.130	112.198	6%
3.	Haut-Uélé	1.701.503	68.769	4%
4.	Haut-Lomami	3.632.533	198.860	5%
5.	Haut-Katanga	2.045.932	157.620	8%
6.	Ituri	5.226.511	554.370	11%
7.	Kasai central	3.286.836	1.122.464	34%
8.	Kasai oriental	1.791.054	408.920	28%
9.	Kongo central	3.317.595	-	-
10.	Kwilu	3.943.343	561.833	14%
11.	Kwango	2.294.566	285.441	12%
12.	Lomami	2.930.836	138.807	5%
13.	Maniema	2.129.129	223.277	10%
14.	Nord-Kivu	8.027.714	619.557	8%
15.	Sud-Kivu	5.566.934	561.762	10%
16.	Tanganyika	2.815.855	919.391	33%
17.	Tshopo	2.109.955	188.288	9%
18.	Sud-Ubangi	2.561.215	114.965	4%
TOTAL		71.719.669	7.705.351	11%

Source : IPC-cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë-juin 2017, 15^{ème} cycle d'analyse IPC.

Les raisons majeures de cette situation sont les suivantes :

- la situation d'insécurité qui prévaut dans ces 3 provinces, notamment avec la rébellion de « Kamwina Nsapu » dans le Kasai central, dont les ondes de choc se sont répandues sur les provinces voisines;
- le conflit qui oppose les Bantu et les Twas, dans la province de Tanganyika. Ce conflit a débordé sur la province du Haut-Katanga voisine.
- Enfin, le conflit récurrent qui affecte l'Est du Congo, depuis plus de deux décennies.

Par rapport à 2016 (14^{ème} cycle), la situation d'insécurité alimentaire s'est aggravée passant de 5,9 millions de personnes touchées à 7,7 millions de personnes en 2017¹⁶, soit 11% de la population.

i. Eau potable (ODD 6)

Les provinces qui ont un taux de couverture élevé en eau potable (EAP) en milieu rural, c'est-à-dire supérieur à 20% sont les suivantes par ordre d'importance : Nord-Kivu (51,3%), Kongo central (35,1%), Kinshasa (25,3%) et Sud-Kivu (20,3%). Celles qui ont un taux inférieur à 5%, sont : Tshopo, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Mongala, Tshuapa, Sankuru et Kasai central. La moyenne nationale est à 17,3%.

Pour ce qui est du taux de couverture en eau potable (EAP) en milieu semi-urbain, les provinces qui ont le taux le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20% sont : Sud-Kivu, Kongo central, Mongala, Tshuapa, et Nord-Ubangi. Celles qui ont un taux de couverture en eau potable (EAP) inférieur à 5% sont : Haut-Katanga, Kasai oriental, Kwango, Mai-Ndombe, Tanganyika, Haut-Lomami et Lomami. La moyenne nationale se situe à 12,3%.

2.2. POINTS DE CONVERGENCE

2.2.1. PSG 1 : Politiques légitimes et inclusives

La RDC est un pays post-conflit où persistent encore des foyers de tension, de basse intensité, à l'Est dont le Kivu est devenu l'épicentre. Le 23 décembre 2018, ont lieu les premières élections démocratiques qui ont assuré la première alternance sur le plan politique.

En principe, ces élections auraient dû avoir lieu en décembre 2016. Faute de ne pouvoir les organiser dans le délai constitutionnel, le pays, tout comme les provinces, a connu des soubresauts et des convulsions sociopolitiques qui ont conduit à la bipolarisation de la vie politique du pays et à la stigmatisation de certains.

C'est justement dans ce cadre que deux Dialogues ont été organisés. Nonobstant la tenue de ces deux dialogues, la situation politico-sécuritaire des provinces n'a fait que se dégrader davantage. Ces tensions sociopolitiques ont aiguë les rivalités interethniques qui entraînent la création des milices et autres groupes armés. Tous ces événements ne sont pas de nature à favoriser l'inclusivité.

2.2.2. PSG 2 : Sécurité

Les guerres et conflits récurrents depuis plus de deux décennies, la présence des groupes armés étrangers et nationaux, à l'Est de la RDC, ainsi que l'implication des pays voisins dans le pillage des ressources naturelles de la RDC, font que la situation sécuritaire des provinces demeure fragile et volatile¹⁷.

¹⁶ IPC-Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aigüe-juin 2017, 15^{ème} cycle d'analyse IPC.

Par rapport à 2016, la situation semble même s'envenimer notamment avec l'activisme des rebelles de l'ADF/NALU, dans le Nord-Kivu, particulièrement dans le territoire de Beni et la résurgence des groupes armés et milices¹⁸.

A cela, il faut ajouter la présence des éleveurs Mbororo¹⁹, les déplacés internes dont le nombre avoisine les 4 millions de personnes compliquent encore davantage la situation sécuritaire des provinces de l'Est et du Nord, et donc du pays²⁰.

Cette situation de fragilité qui semble perdurer entraîne forcément des incidences négatives sur le plan humanitaire, politique, économique et social au niveau des provinces. Enfin, la réforme de l'Armée et des services de sécurité qui est toujours en cours doit, en principe, arriver à mettre en place une armée républicaine et citoyenne afin d'assurer l'intégrité du territoire national et de sécuriser les citoyens et leurs biens.

2.2.3. PSG 3 : Justice

Comme pour la sécurité, le secteur de la justice est en pleine réforme et malgré certains progrès réalisés, il n'en demeure pas moins que les défis à relever sont encore nombreux et de taille, surtout dans les provinces. Il s'agit notamment des défis ci-après : l'accès à la justice, la confiance du public face aux institutions du secteur de la justice, le manque d'infrastructures et de transparence, l'interférence et l'ingérence de la politique sur la justice, la corruption généralisée, le trafic d'influence etc.

Tout comme les autres secteurs de la souveraineté, la justice a beaucoup souffert des conflits et des années de récession que la RDC a connues. Au plan institutionnel, la détérioration du « service public de la justice » a eu pour conséquence le développement d'un sentiment d'insécurité et surtout d'impunité. Malgré sa volonté de doter le pays d'une justice impartiale, accessible et permettant aux congolais d'exercer pleinement leurs droits économiques, sociaux et humains, la réforme du système judiciaire traîne encore le pas et les dysfonctionnements constatés demeurent d'actualité.

Parmi ces dysfonctionnements, on peut citer :

- Faiblesse organisationnelle et institutionnelle du Ministère de la Justice et des Droits Humains (ressources humaines et financières insuffisantes) ;
- Désuétude du cadre juridique, des procédures et des processus, ainsi que le déficit de la diffusion des textes légaux et réglementaires ;
- Faiblesse du système de formation et de perfectionnement des acteurs de la justice ;
- Manque de confiance des investisseurs et de la population à l'égard du système, délais de procédures et faible accessibilité des justiciables et des victimes aux services de justice (coût de la justice, vulgarisation des textes, couverture juridictionnelle) ;
- Carence de mécanismes fiables de contrôle sur le rendement de la justice, et absence des systèmes de collecte et gestion des statistiques judiciaires et pénitentiaires dans l'ensemble du territoire ;
- Persistance des problèmes de nutrition, santé et de sécurité dans les prisons, marquées par des violations des droits de l'homme.

¹⁷ Smith MPAKA, Rapport national sur la sécurité-PSG 2, Septembre 2013

¹⁸ Bulletin de Radio Okapi, en date du 15 octobre 2018, sous le titre : « *Tueries de Beni : plaidoyer pour l'ouverture des enquêtes de la CPI* ».

¹⁹ Éleveurs nomades, leur présence est signalée en RDC en 2000, après les premières vagues de 1940 et 1960 repoussées ; ils vivent dans au moins 18 États d'Afrique et leur nombre est estimé à 1,85 millions répartis entre ces États.

²⁰ Selon, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), dans *le Vif* du 27 août 2017.

2.2.4. PSG 4 : Fondements économiques

La bonne marche de l'économie est fonction de plusieurs facteurs dont un des plus importants est la situation sociopolitique.

Par ailleurs, l'économie congolaise demeure pratiquement, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, extravertie²¹ et donc sans valeur ajoutée, car aucun processus de transformation des ressources naturelles n'existe. Aussi, demeure-t-elle dans sa grande majorité entre les mains des étrangers, surtout dans les provinces.

On observe aussi cette présence étrangère dans l'économie informelle où les étrangers ont pratiquement la main mise sur l'exploitation des ressources naturelles, surtout à l'Est, au Nord-Est, au Sud et Sud-Est en dépit de l'existence des codes miniers, forestiers et autres. Par rapport à 2016, la situation semble ne pas s'améliorer. De manière générale, les infrastructures se trouvent être dans un état de délabrement avancé comparativement à l'époque coloniale, par exemple.

2.2.5. PSG 5 : Revenus et Services

Par rapport à 2016, le secteur des revenus et services peinent à trouver ses couleurs étant donné que ce secteur est gangrené par la corruption, le coulage des recettes et cela se ressent par la faible mobilisation des recettes fiscales pour les provinces.

Dans l'entretemps, on assiste à l'informatisation et à la privatisation sans cesse des services sociaux de base. Ce qui entraîne une baisse de la qualité des services rendus avec des conséquences sur le plan de la santé, de l'enseignement et de l'environnement.

En outre, la résurgence de certaines maladies endémiques déjà vaincues jadis comme le choléra, la peste et la tuberculose dans les provinces constitue un autre facteur de détérioration du bien-être de la population.

En outre, la réapparition de la maladie à virus Ebola, d'abord, dans l'ancienne province de l'Equateur, la neuvième épidémie, et ensuite, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, la dixième épidémie, va entraîner, forcément, un ralentissement des activités économiques de ces provinces pendant un certain temps avec des incidences négatives sur le bien-être de la population.

La province du Nord-Kivu est particulièrement confrontée, à la fois, par les tueries des ADF/NALU, notamment dans la ville de Beni et par l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Ce qui, à moyen et long terme, va peser tant sur le développement tant économique que social de cette province.

²¹ Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Examen des politiques commerciales, *Rapport de la RDC*, 20 octobre 2010

2.3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

2.3.1. PSG 1 : Politique légitime et inclusive

- Parachever le processus de décentralisation par la mise en place de différentes réformes de l'armée, de la police, des forces de sécurité, de la fonction publique afin de doter les provinces, y compris les ETD, d'une certaine autonomie financière et administrative de manière à mener à bien leurs projets ;
- Eviter les crises institutionnelles à répétition entre l'exécutif provincial et l'Assemblée provinciale qui bloquent le fonctionnement harmonieux de l'administration provinciale et ce, au détriment de la population ;
- Mettre fin aux ingérences et interférences du politique sur le pouvoir judiciaire afin d'assurer à ce dernier son indépendance ;
- Créer/redynamiser des structures de résolution des conflits intra et intercommunautaires de manière à promouvoir la culture de la cohabitation pacifique, à faciliter le dialogue, à prévenir et à anticiper sur certains événements ;
- Mettre en place des mécanismes de participation de la population marginalisée ou vulnérable à la prise des décisions (formaliser les consultations populaires – tribune populaires, comités divers).

2.3.2. PSG 2 : Sécurité

- Réorganiser l'armée, la police et les forces de sécurité pour qu'elles deviennent réellement républicaine et professionnelle afin d'assurer la défense de l'intégrité du territoire national en leur donnant des moyens par une loi de programmation militaire adaptée ;
- Créer les conditions favorables pour le retour des déplacés internes dans leurs villages ou territoires d'origine ;
- Mener le plaidoyer pour le rapatriement des réfugiés dans leur pays d'origine ;
- Mettre en place une police de proximité dans toutes les provinces ;
- Trouver une solution aux migrations forcées des éleveurs peuls Mbororo, notamment dans les provinces du Bas et Haut-Uélé, soit en les renvoyant dans leurs pays d'origine, comme cela fut le cas entre les années 1970 et 1990, soit alors, en les « sédentarisant » comme cela s'est fait au nord du Cameroun²².

2.3.3. PSG 3 : Justice

- Assurer l'installation complète des institutions judiciaires dans tous les territoires et procéder à l'affectation des magistrats dans ces territoires ;
- Procéder progressivement au remplacement de la justice traditionnelle ou coutumière par la justice formelle ;
- Rendre accessible la justice à tous ;
- Construire/réhabiliter et équiper les anciennes infrastructures de la justice et des centres pénitentiaires ;
- Vulgariser les textes légaux relatifs à la réforme du système judiciaire (envisager de les traduire et vulgariser en langues nationales) ;
- Informatiser le système de collecte et de gestion des données statistiques judiciaires et pénitentiaires.

²² Natali KOSSUMNA LIBA'A, Patrick DUGUE, Emmanuel TORQUEBIAU, « L'élevage Mbororo sédentarisé au nord du Cameroun. Entre adaptation et impuissance face aux insécurités ». L.SEINY –BOUKAR, P. BOUMARD. *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, avril 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 10 p., 2010.

2.3.4. PSG 4 : Fondements économiques

- Réhabiliter les infrastructures de transport et voies de communication ;
- Renforcer les structures de gestion des infrastructures de transport et voies de communication telles que l'Office de routes (OR), l'Office de Voiries et drainage (OVD), la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), la Régie des Voies aériennes (RVA), la Régie des Voies Fluviales (RVF), la Société congolaise des Postes et télécommunications (SCPT) et la Division des voies de desserte agricole (DVDA) ;
- Mettre en application stricte et rigoureuse des différents codes, notamment le nouveau code minier, forestier, lois portant disposition sur l'agriculture etc. ;
- Mettre en application/faire respecter les textes réglementant le commerce en RDC ;
- Evaluer les travaux de COPIREP en vue de formuler les nouvelles orientations ;
- Vulgariser et appliquer scrupuleusement le code des investissements ;
- Constituer un fonds en faveur des générations futures en application du Code minier.

2.3.5. PSG 5 : Revenus et services

- Etablir un répertoire reprenant tous les assujettis fiscaux catégorie par catégorie ;
- Sensibiliser la population à la culture du civisme fiscal ;
- Assurer à tous l'accès aux services sociaux de base ;
- Promouvoir un service public de qualité accessible à tous et promouvoir une fonction publique attractive et valorisante ;
- Améliorer l'accès aux NTIC.

2.4. CONCLUSION

La RDC est à la croisée des chemins dans son évolution sur le chemin de la démocratie, avec à la clé la première alternance démocratique en décembre 2018, et qui va ainsi permettre à cette dernière de se situer, parmi les exemples de la démocratie en Afrique.

Par ailleurs, certaines provinces sont maintenant à leur troisième évaluation de la fragilité et le constat fait dans ce domaine est toujours le même dans les 18 provinces couvertes, à savoir l'absence de l'Etat dans certains territoires ou chefferies. Ce qui suppose que la population est à la merci des groupes armés et autres milices.

Cette situation est la conséquence des guerres et conflits récurrents qui affectent l'Est de la RDC depuis plus de deux décennies. A cela, il faut ajouter les groupes armés étrangers et les milices qui sévissent à l'Est, les réfugiés qui viennent des pays voisins (RCA, Sud-Soudan), les refoulés congolais des pays limitrophes ainsi que les incursions des armées étrangères, notamment l'armée ougandaise, rwandaise, burundaise et angolaise.

Tous ces événements créent ainsi une situation sécuritaire et humanitaire dangereuse qui nécessite que solution soit trouvée pour la population par l'Etat congolais.

Les provinces de la RDC auraient dû déjà s'approprier techniquement et politiquement ce processus New Deal, de manière à se tourner résolument et définitivement sur la voie de la résilience. Si sur le plan technique, l'appropriation est en train de se faire, il n'en demeure pas moins que l'appropriation politique marque encore le pas.

Cette appropriation politique va permettre à l'Etat congolais de pouvoir procéder à sa restauration et donc à renforcer son autorité sur toute l'étendue du territoire national. Il pourra ainsi travailler correctement pour la consolidation de la paix, en mettant en place une véritable armée nationale, républicaine et professionnelle et en assurant l'indépendance de la justice.

Une fois l'autorité de l'Etat rétablie, sur toute l'étendue du pays, par une politique légitime et inclusive (PSG 1), permettant à tout le monde de participer à l'exercice et au jeu démocratiques, les 4 autres PSG seront certainement tirés vers le haut et pourront ainsi contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique des provinces et donc au bien-être de la population.

Par ailleurs, l'intégration des éléments du New Deal dans les Plans de Développement Provinciaux (PDP) est d'une grande importance pour permettre la consolidation de la paix et d'un renforcement de l'autorité de l'Etat.

III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITE DANS LA PROVINCE DU HAUT-LOMAMI





3.0. PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DE HAUT-LOMAMI

Issue de l'ancienne province du Katanga, cette province est le pays des Baluba du Kanga, avec une superficie de 108.204 km² et compte 1.878.000 habitants.

Elle a comme chef-lieu, la ville de Kamina. Elle compte 5 territoires, à savoir : Bukama, Kabongo, Kamina, Kaniama et Malemba-Nkulu.

La province du Haut-Lomami, comme toutes les provinces issues de l'ancienne province du Katanga, a des problèmes des terres étant donné qu'il ne restait plus pour tout le Katanga environ 142.814 km² des terres disponibles, soit environ 28,7% de la superficie totale, le reste étant attribué à des exploitants miniers, qui dans leur quasi-totalité sont d'origine étrangère.

Comparativement aux autres nouvelles provinces issues de l'ancienne province du Katanga, la province du Haut-Lomami fait figure d'exception dans l'exercice des droits démocratiques de la population, car elle autorise les manifestations de l'opposition comme celles de la majorité, pour autant que l'ordre public ne soit pas perturbé. En ce qui concerne les rapports entre gouvernants et gouvernés, gouvernants et les personnes vulnérables ou encore dans les relations intercommunautaires, des mécanismes d'entraide, de résolution des conflits ont été mis en place pour la circonstance.

En d'autres termes, la population de cette province ne se sent nullement abandonnée ou délaissée par ses autorités d'autant plus que la démocratie n'est pas un simple slogan mais plutôt une réalité.

3.1. ANALYSE PAR PSG

3.1.1. PSG 1-POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

Comme dit précédemment sur le plan politique, cette province ne connaît pas des problèmes particuliers d'autant plus que la démocratie dans cette partie du territoire national est une réalité et cela pour la grande satisfaction des administrés C'est ce qui explique la cote élevée de ce PSG par rapport aux autres dans le spectre de la province.

a. Dimension 1 : Accord politique

Dans la première dimension de ce PSG, les observations suivantes ont été relevées par les participants : la paix/dialogue à 80% dans la province, absence des milices actives dans la province, persistance des conflits coutumiers et religieux dans la province, bon fonctionnement et complémentarité entre les institutions du pouvoir, la proximité de ces Institutions avec la population, l'existence effective des E.T.D et leurs animateurs, et enfin, on observe la proximité entre les gouvernants et les gouvernés.

b. Dimension 2 : Institutions et processus politiques

Dans la seconde dimension, on a fait les constatations suivantes : la démocratie est une réalité dans la province, chacun adhère au parti politique de son choix, la liberté politique est exercée par les citoyens, les manifestations publiques pacifiques sont autorisées (dans la limite du respect de la liberté des autres), l'effectivité de la représentativité de toutes les tendances dans les Institutions de la province, la participation de la femme dans les institutions d'Etat, la présence remarquable des jeunes dans toutes les institutions, le partage des responsabilités au sein de l'exécutif provincial, la complémentarité entre les différents secteurs de l'exécutif et la cohésion au sein de l'équipe gouvernementale provinciale.

c. Dimension 3 : Relations sociétales

Dans la troisième et dernière dimension, les points suivants ont été relevés : bonne collaboration entre les groupes sociaux, assistance mutuelle et intégration socio-culturelle entre les groupes sociaux, tolérance et compréhension parmi les groupes, existence des instances de réconciliation et de résolution des conflits, adhésion de la population aux instances de réconciliation et de résolution des conflits, implication des mutualités socio-culturelles dans la réconciliation et la résolution des conflits, pluralité de la société civile et fonctionnement normal de leurs structures, participation de la population aux activités de la société civile ainsi que le suivi de la gestion de la chose publique par la société civile.

3.1.2. PSG 2-SECURITE

a. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Dans la dimension conditions de sécurité, l'on observe la persistance des tracasseries des agents de l'ordre ainsi qu'aux violences liées aux problèmes de succession de pouvoir coutumier. On relève aussi l'absence des agents de l'ordre au niveau des limites de la province, des insuffisances dans la gestion des ressources naturelles et dans le recrutement des forces de sécurité, le manque de moyens des forces de sécurité qui fait que la sécurisation de la population n'est pas au point.

b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de sécurité

Dans la dimension capacité et responsabilité des institutions des services de sécurité, on observe des insuffisances en termes des moyens, de recrutement et de formation au point de créer des conflits entre les services de sécurité et la population.

Par ailleurs, les relations entre les services de sécurité et de la justice sont au beau fixe contrairement à ce qui se passe dans toutes les provinces où ses relations sont souvent tendues et même exécrables.

c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de sécurité

Pour la dimension performance et réactivité des institutions de sécurité, on relève un manque de confiance de la population vis-à-vis de ses services, de l'impunité des agents ayant commis des fautes dans l'exercice de leurs fonctions, des cas de viol sur les femmes et les mineures, de la corruption, de l'utilisation des enfants dans les carrières. On estime à 119% le taux d'utilisation des enfants dans les carrières, il ya lieu de déplorer aussi le non-respect des textes par ceux qui sont censés protéger la population. Signalons que pour ce qui est de la violence faite à l'endroit de la femme, elle représente, d'après le rapport EDS 2013-2014, 69% pour la province contre 146%, pour le Haut-Katanga.

3.1.3. PSG 3-JUSTICE

a. Dimension 1 : Conditions de justice

Dans la dimension conditions de justice, on a relevé : des interférences de l'exécutif sur le judiciaire mettant à mal l'indépendance de la justice, l'insuffisance des magistrats, le faible niveau des auxiliaires de la justice et la lenteur dans le traitement des dossiers.

On relève aussi des insuffisances et même de la méconnaissance en matière de justice transitionnelle et donc sur le dédommagement des victimes. Les agents et fonctionnaires ne travaillent pas dans les conditions requises et en l'absence de la justice formelle, la justice traditionnelle prend automatiquement le relais.

b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

Par contre, dans la dimension capacité et responsabilité des institutions de la justice, on observe : le non-respect des critères de recrutement et de sélection des candidats, la corruption, l'inexistence des tribunaux pour enfants, de commerce et de travail, le laxisme dans le traitement des dossiers et l'inexistence des crédits pour les avocats pro deo.

c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

Dans la dimension performance et réactivité des institutions de la justice, on relève : le comportement peu honorable dans le secteur de la justice caractérisé par le trafic d'influence, la corruption, l'insuffisance du personnel, l'ignorance du fonctionnement de l'appareil judiciaire par la population ainsi que de la discrimination dans le chef des personnes vulnérables.

3.1.4. PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES

a. Dimension 1 : Ressources productives et possibilités de croissance

D'une manière générale, le domaine de l'économie est le secteur où les activités tournent au ralenti et cela est visible sur le spectre de la province par le niveau bas de cette branche.

Ceci étant, dans la dimension ressources productives et projection de croissance, on se rend à l'évidence que toutes les anciennes unités de production sont à l'abandon.

On observe aussi dans ce domaine, la non maîtrise des commerçants évoluant dans le secteur informel et surtout la commercialisation de la drogue et des boissons artisanales. Pour ce qui est des inégalités, l'on assiste à leur accentuation due principalement au favoritisme pratiqué par les tenants du pouvoir, le recrutement sur des bases ethniques et du clientélisme ainsi qu'à la prédominance du secteur informel sur le formel.

b. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

S'agissant de la dimension emploi et moyens de subsistance, on note : la non-installation effective de la fonction publique provinciale, le niveau de chômage élevé surtout chez les jeunes, la modicité des salaires et l'absence de la main-d'œuvre qualifiée. Le travail des enfants est estimé à 119%.

Pour la sous-dimension accès à l'opportunité, on relève l'insuffisance des institutions de crédit, des difficultés de créer une entreprise dues aux longues procédures et de l'insuffisance des centres de négoce alors que la province est un grand grenier sur le plan agricole.

c. Dimension 3 : Développement du secteur privé

La dimension développement du secteur privé se caractérise par le faible niveau d'échanges avec les provinces voisines, par sa faible contribution aux recettes de la province, bien que celle-ci encadre ce secteur pour son essor. On relève aussi la multiplicité des taxes et l'accès difficile au crédit et donc au financement justifié par l'absence des Institutions de Micro Finance (IMF).

d. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Quant à la dimension gestion des ressources naturelles, on assiste à l'accaparement des terres par les groupes étrangers illégaux au détriment de la population, le contrôle, la surveillance et la commercialisation des matières premières sont inefficaces.

Les opérateurs miniers travaillent sans foi ni loi et les autorités provinciales n'ont pas d'emprise sur eux. Ce qui crée un manque de confiance de la part de la population. Enfin, on assiste à l'expropriation des sites miniers des autochtones pour les confier aux exploitants miniers étrangers souvent évoluant dans l'informel.

3.1.5. PSG 5-REVENUS ET SERVICES

a. Dimension 1 : Production des recettes

Dans la dimension production des recettes, on assiste à la multiplicité des taxes, à la pénurie des imprimés de valeur, aux problèmes de canalisation des recettes, à la non-rétrocession aux ETD, la faible capacité des ressources humaines qui font que la mobilisation des recettes au niveau de la province soit en deçà des attentes. A cela, il faut ajouter la fraude et l'évasion fiscale.

b. Dimension 2 : Administration publique

Dans la dimension administration publique, on relève les faits suivants : la faible appropriation du budget par les ministères sectoriels, l'absence de transparence dans les marchés publics, la modicité et la disparité des salaires des agents et fonctionnaires, l'immixtion d'autres services dans la gestion, le non-paiement de certains dossiers engagés ainsi que les mauvaises conditions de travail.

c. Dimension 3 : Fournitures des services

Au niveau de la dimension relative à la fourniture des services, on observe non seulement le non-respect des textes légaux et réglementaires mais aussi le refus de son appropriation par les agents et fonctionnaires, l'inadaptation des textes légaux et réglementaires par rapport aux réalités actuelles, la faible allocation des ressources budgétaires aux services ainsi que le manque de formation continue des agents.

d. Dimension 4 : Accès et distribution des services

Pour cette dimension, la situation de la province se caractérise de la manière suivante :

- La province a, un taux de couverture en alimentation en eau potable, en milieu rural inférieur à 5%, alors que la moyenne nationale se situe à 17,3% ;
- Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est compris entre 10 et 20% alors que la moyenne nationale se situe à 9,2%.

3.2. ANALYSE DU SPECTRE

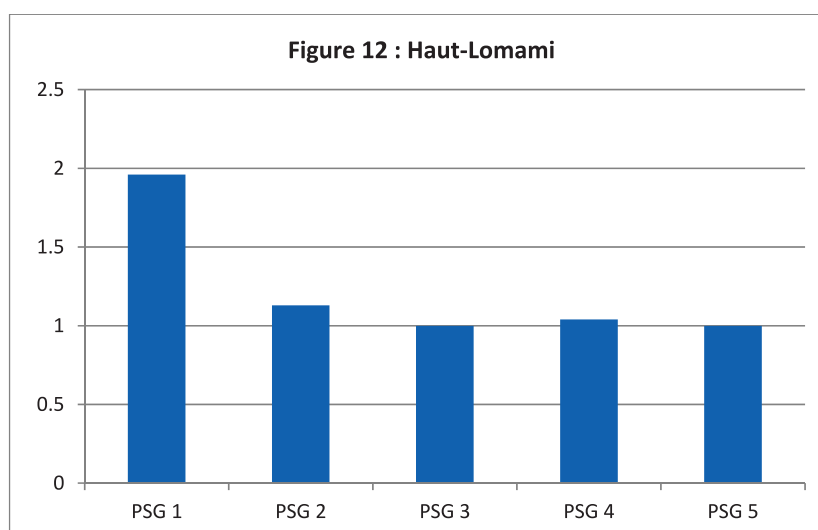
3.2.1. Spectre en chiffres

Tableau 4 : spectre

PSG	Phase 1 : Crise	Phase 2: Reconstruction	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience
Politique inclusive	1,96				
Sécurité	1,13				
Justice	1				
Fondements Economiques	1,04				
Revenus et Services	1				

Source : Matrice de fragilité de la province

3.2.2. Spectre en histogramme de la province de Haut-Lomami



Source : Matrice de fragilité de la province

Bien que tous les 5 PSG soient dans la zone de crise, il se dégage clairement sur ce graphique que le PSG 1-politique légitime et inclusive, est en avance par rapport aux 5 autres. L'explication tient au fait que l'exercice des droits démocratiques est garanti.



IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS





4.1.1. PSG 1-Politique légitime et inclusive

Les recommandations ci-après ont été formulées dans ce domaine :

- Mener un Plaidoyer auprès des services étatiques pour mettre en place une véritable politique de dialogue entre les gouvernants et les gouvernés et sensibiliser la communauté au dialogue et à la résolution pacifique des conflits ;
- Mener un Plaidoyer auprès du Pouvoir Central et ses partenaires en vue de la réalisation de leurs promesses d'une meilleure collaboration entre l'Etat et les OSC ;
- Prendre en charge totale des ETD par la rétrocession de leur quote-part et par la création de ressources propres à celles-ci ;
- Sensibiliser toutes les parties à la culture de la non-violence et au respect de la loi sur les manifestations ;
- Sensibiliser la population à la culture de réconciliation et de l'unité ainsi qu'à celle de la résolution pacifique des conflits.

4.1.2. PSG 2-Sécurité

Sur le plan de la sécurité, les recommandations suivantes ont été faites :

- Appliquer une bonne politique de gestion des forces de sécurité en les affectant partout dans la province afin que la présence de l'Etat se fasse sentir ;
- Renforcer le rôle de l'Etat en faisant respecter les textes légaux et réglementaires ;
- Respecter les limites des compétences pour éviter le chevauchement ou les empiètements entre les différents services ;
- Sensibiliser la population au respect de la loi et appliquer la loi dans toute sa rigueur ;
- Implanter l'inspectorat des services judiciaires dans toute la province, implanter le barreau et appliquer la loi pour éviter les abus et poursuivre les contrevenants dans l'exercice de leurs fonctions.

4.1.3. PSG 3-Justice

Pour ce qui est du secteur de la justice, les actions à mener sont :

- Assurer un fonctionnement régulier de toutes les institutions judiciaires dans la province ;
- Sanctionner les coupables et dédommager les victimes (justice transitionnelle) ;
- Renforcer les capacités des acteurs traditionnels à la compréhension des textes juridiques ;
- Organiser la formation des agents spécialisés en cette matière ainsi que leur recyclage régulier ;
- Améliorer les conditions de travail du personnel de justice et assurer l'indépendance de la justice vis-à-vis de l'exécutif et du législatif.

4.1.4. PSG 4-Fondements économiques

Pour une meilleure efficacité dans ce domaine, les recommandations suivantes ont été avancées :

- Réhabiliter les infrastructures de base existantes en situation de délabrement avancé ;
- Mettre en place le système du guichet unique pour une meilleure optimisation et canalisation des recettes ;
- Sensibiliser la population au civisme fiscal et répertorier les opérateurs économiques y compris ceux évoluant dans le secteur informel ;
- Renforcer les mesures d'interdiction de la commercialisation de la drogue et la boisson distillée de manière artisanale ;

- Mettre en application des textes de loi en vigueur notamment le nouveau code minier qui vient d'être promulgué.

4.1.5. PSG 5-Revenus et services

Dans le domaine des revenus et services, les actions à mener sont :

- Adapter la politique fiscale aux réalités économiques de la province ;
- Renforcer la capacité des ressources humaines car il y a manifestement un déficit en termes de compétence ;
- Elaborer une bonne politique salariale par l'amélioration des conditions de travail des travailleurs ;
- Lutter contre le recrutement des travailleurs sur la base des critères politique, clientéliste et tribale ;
- Allouer et gérer rationnellement les ressources de la province conformément au budget.

V. ANNEXES





ANNEXE 1. MATRICE DE LA FRAGILITÉ

PSG 1: POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE												
Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en œuvre	Indicateurs au niveau du pays
Accord politique	Processus de paix et dialogue politique	<p>Faible collaboration entre l'Etat et les OSC ; Faible capacité des OSC à organiser un plaidoyer</p>	<p>Existence du cadre de concertation et son opérationnalité ; Collaboration entre l'Etat et les OSC.</p>	<p>La paix/dialogue à 80% dans la Province</p>						2	<p>Plaidoyer auprès des services étatiques; Sensibiliser la communauté au dialogue et à la résolution pacifique des conflits.</p>	<p>Existence des conflits résolus et des miliciens réinsérés (ex : MAKABE</p>
		<p>Manque de financement</p>	<p>Existence de la paix.</p>	<p>Pas de milices actives dans la Provinces</p>						3	<p>Réinsertion des miliciens</p>	<p>Réinsertion des miliciens</p>
		<p>La lourdeur de la fonctionnalité de la commission d'arbitrage</p>	<p>L'existence de la conférence provinciale des autorités coutumières</p>	<p>Persistance des conflits coutumiers et Religieux dans la province</p>							1	<p>dialogue entre la société civile, le pouvoir public et le pouvoir coutumier</p>
Accord sur la division du pouvoir/lutte pour le pouvoir	Accord politique	<p>faible collaboration entre l'Etat et les OSC ;</p>	<p>- Existence du cadre de concertation</p>	<p>Le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire existent et fonctionnent tant bien que mal</p>						2	<p>Plaidoyer auprès des Pouvoir Central et ses partenaires en vue de la réalisation de leurs promesses</p>	<p>Niveau de financement du secteur de la santé et de l'éducation par les partenaires, la rétrocession par le pouvoir central</p>
		<p>Les considérations politiciennes.</p>	<p>Existence de la cour constitutionnelle</p>	<p>La complémentarité entre ces 3 pouvoirs</p>						3	<p>Appel au respect strict de la constitution et des Lois du pays</p>	<p>Réduction des chevauchements et d'abus dans l'exercice du pouvoir.</p>
		<p>Manque de financement</p>	<p>Existence de la politique nationale de la révolution de la modernité</p>	<p>La proximité de ces Institutions avec la population</p>							3	<p>Réhabiliter les voies de communication et doter les institutions en moyen de transport dans la province</p>
		<p>Modicité du budget de l'Etat</p>	<p>La Rétrocession</p>	<p>Existence effective des E.T.D et leurs animateurs</p>						3	<p>Prise en charge totale des ETD et création de ressources propres aux E.T.D</p>	<p>Niveau de financement des ETD, et le taux de couverture de prise en charge des ETD.</p>

PSG 1: POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
	Présence Territoriale de l'Etat/relations centre-périphérie	Modicité du budget de l'Etat	La Rétrocession	Diminution de temps et des moyens requis pour le contact entre la Province et les E.T.D						3	Prise en charge totale et création de ressources propres aux E.T.D	Le niveau d'avancement dans la réhabilitation, niveau de dotation en matériel et moyen de communication.	
		Manque de financement	Existence de la politique nationale de la révolution de la modernité	Proximité entre les gouvernants et les gouvernés							3	Réhabiliter les voies de communication, doter en moyens de mobilité et de communication.	Niveau de financement des ETD, et le taux de couverture de prise en charge des ETD.
	Environnement propices à la participation politique	Insuffisance des programmes de conscientisation et insuffisance de financement de ces programmes.	L'existence des structures de la société civile apte à la conscientisation citoyenne.	La démocratie est une réalité dans la province, chacun adhère au parti politique de son choix.						2	Conscientiser toute les parties prenantes au respect strict de l'exercice démocratique.	Nombre d'organisation des cycles électoraux	
		Faible niveau d'instruction des hommes de troupe	Mis en œuvre du programme de réforme de l'armée et de la police	La liberté politique exercée							2	Eduquer la population au civisme, et les services de sécurités au respect des droits humain	Niveau d'existence et fonctionnement normal des partis politiques de toutes les tendances, et les organisations de la société civile.
		Faible financement de la sensibilisation	Disponibilité des organisations de la société civile	Les manifestations publiques pacifiques sont autorisées (dans la limite du respect de la liberté des autres.							3	Sensibiliser toutes les parties à la culture de la non-violence et au respect de la loi sur les manifestations	Niveau d'organisation des manifestations politiques et citoyennes pacifiques.
		Polittisation de la centrale électorale.	Existence du cadre de concertation électorale	Effectivité de la représentativité de toutes les tendances dans les Institutions d'Etat						4	Exhorter la centrale électorale à l'impartialité	Degré de représentativité de toutes les tendances au sein de la centrale électorale	

PSG 1: POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Processus politiques et institutions	Représentation Inclusive dans les Institutions d'Etat	Tendance de la domination de l'homme sur la femme.	Existence des organisations de promotion et de défense de droit de la femme.	Participation de la femme dans les institutions d'Etat						3	Encourager la femme à participer à la vie politique du pays, et à prendre des responsabilités dans des institutions d'état	Niveau d'engagement de la femme dans la vie politique et son implication dans les instances décisionnelles de la gestion du pays	
		Le taux élevé de l'analphabétisme dans la jeunesse	Existence des structures étatique et privé d'encadrement des jeunes	La présence remarquée des jeunes dans toutes les institutions							3	Encourager les jeunes de s'engager dans la vie politique du pays et leur accorder des facilités économiques pour ce faire.	L'intérêt des jeunes à la politique et à la gestion de la chose publique.
		L'impunité	Existence d'une brigade de lutte contre la fraude et l'incivisme fiscal.	Partage des responsabilités au sein de l'exécutif							3	Activer les mécanismes de lutte contre la corruption. -renforcer la culture de la réduction des comptes dans les différents secteurs de l'exécutif	Nombre des sanctions prises contre les membres du gouvernement provincial à la suite des contrôles parlementaires
	Equilibre de l'exécutif	Le tribalisme	Existence des associations et coopératives locales	Le code de travail.	Complémentarité entre les différents secteurs de l'exécutif.						2	Encourager le travail en équipe	Niveau de collaboration entre les membres de l'exécutif provincial
			Le tribalisme et le régionalisme		Cohésion au sein de l'équipe. gouvernementale						2	mettre en place le mécanisme de lutte contre le népotisme	Nombre de sanctions prises à l'endroit des membres de l'exécutif qui pratique le népotisme
		La corruption	L'existence des cours et tribunaux	Bonne collaboration entre les groupes sociaux							3	Sanctionner le tribalisme	Nombre de sanction prises à l'endroit de ceux qui pratiquent le tribalisme
Relations parmi les groupes	La corruption	L'existence des cours et tribunaux	L'existence des cours et tribunaux	Assistance mutuelle et intégration sociaux culturelles entre les groupes sociaux						3	Décourager le régionalisme	Nombre de sanction prises à l'endroit de ceux qui usent du régionalisme	
		La manipulation et la corruption	Existence des structures de sensibilisation	Tolérances et compréhensions parmi les groupes						3	Sensibiliser la population contre toute manipulation	Nombre des personnes sensibilisées	

PSG 1: POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE												
Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays
Relations sociétales		L'absence de financement et l'appui matériel et logistique	Existence des instances de réconciliation et résolution des conflits.	Existence des instances de réconciliation et résolution des conflits.						3	Appuyer techniquement et financièrement les instances et les initiatives de réconciliation.	Nombre et degré des instances appuyé techniquement et financièrement.
	Processus pour la réconciliation et la résolution des conflits	La manipulation de la population	Existence des instances de réconciliation et résolution des conflits	Adhésion de la population aux instances de réconciliation et résolution de conflits.						3	Sensibiliser la population à la culture de réconciliation et la résolution pacifique des conflits.	Nombre des crises résolu par les mécanismes de réconciliation et résolution des conflits.
		L'impunité	Existence des cours et tribunaux	Implication des mutualités socio-culturelles dans la réconciliation et la résolution des conflits						3	Décourager la corruption (corrupteur et corrompu) au sein des instances.	Nombre des cas découragé et leurs impacts positifs.
		Financement trop faible	Existence des partenaires d'appui,	La pluralité de la société civile et fonctionnement de leurs structures						4	Renforcement de capacité des acteurs de la société civile. Doter les organisations de la société civile en moyens techniques et financiers	Nombre des acteurs de la société civile formé
	Qualité et diversité des organisations de la société civile	Financement trop faible	Existence des partenaires d'appui,	Participation de la population aux activités de la société civile.						4	Renforcement de capacité des acteurs de la société civile ; Vulgarisation de la loi en vigueur sur les ASBL en RDC	Nombre des manuels distribué aux acteurs de la société civile ; Niveau d'appréhension de la loi sur les ASBL par les acteurs de la société civile.
Total			Existence des partenaires d'appui,	Suivi de la gestion de la chose publique par la société civile.						4	Renforcement de capacité des acteurs de la société civile. Doter les organisations de la société civile en moyens techniques et financiers	Existence d'un accord-cadre signé entre le gouvernement et les OSC.
										1,96		

PSG 2 : SÉCURITÉ													
Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Conditions de sécurité		Manque de moyens, non implication de la communauté,	Existence des médias locaux, existence d'agent de vulgarisation	Diminution des cas de trouble à l'ordre public						3	Sensibiliser la population à l'acceptation du service de sécurité	Absence total des violences lors des manifestations.	
		Interférence politique, Corruption, népotisme, non application de barème salarial	Existence des structures judiciaires, Existence de cadre de formation,	Persistance de la Tracasserie des agents de l'ordre							3	Punir le coupable conformément à la loi, Recruter et former les agents de l'ordre, Définir la politique salariale	Voir des malfrats arrêtés et sanctionnés, Agents de l'ordre formés et affectés selon la loi, Agents mécanisés et solde revu à la hausse.
		Intensité de la violence	Méconnaissance des valeurs traditionnelles, Absences des archives traditionnelles	Existence des notables,	Persistance Violence lors de la succession du pouvoir coutumier							Sensibiliser la population sur le respect des Us et coutumes, Mettre à jour les arbres généalogiques dans chaque entité coutumière, Rendre opérationnelle la commission consultative des résolutions des conflits coutumiers	Réduction remarquables de cas des violences lors de la succession du pouvoir coutumier.
			Manque de politique bien définie à la matière	Existence de la loi sur la décentralisation	Accalmie observée dans la région (exploitation de minéral)						4	Application de loi sur la décentralisation, Solliciter la médiation du pouvoir central pour partager les Province en conflit des limites	Existence des cartes géographiques fiables des provinces, Limites respectées des provinces
		Fréquence de la déstabilisation transfrontalière	Absence d'une politique de gestion	Existence de la Police Nationale Congolaise et de la FARDC	Manque de la police à la limite de la province						2	Appliquer la bonne politique de gestion	Nombre des postes de contrôles créés
			Absence d'une politique de gestion	Existence des textes légaux sur la libre administration des provinces	Mauvaise gestion des ressources naturelles						2	Appliquer la bonne politique de gestion	Existence de la politique de gestion
			Non application des textes légaux	Existence des textes légaux	Persistance de la faiblesse de l'Etat dans le recrutement et la formation des agents de sécurité.						2	Renforcer le rôle de l'Etat à faire respecter les textes légaux et réglementaires,	Diminution de cas d'insécurité

PSG 2 : SÉCURITÉ													
Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Capacités et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité	Rôle de l'Etat et des acteurs non étatiques	Absence d'une bonne politique dans le secteur	Existence des services	Insuffisance de la logistique adéquate pour une bonne sécurisation de la population						2	Mettre à la disposition des agents de service de sécurité la logistique adéquate Octroyer un budget conséquent au service de sécurité	Nombre de service équipés et dotés des moyens conséquent.	
	Ressource humaines et matérielles et gestion	Non respect et ignorances de textes légaux sur la décentralisation	Présence de représentants des Maisons de gardiennage fonctionnelles dans la province	Quelques Acteurs non Etatiques non en règle avec l'administration provinciale							3	Doter les représentations au niveau local de la Province du pouvoir décisionnel	La présence des maisons Provinciales dotées de pouvoir de décision dans la province.
		Non exécution des programmes	Existence d'un programme	Insuffisance du personnel et manque de formation adéquate							3	Exécuter les programmes.	Nombre des programmes exécutés.
		Mauvaise politique de gestion	Budget déjà défini	Equipement Insuffisant non adapté							3	Exécuter et respecter les lignes budgétaires.	Nombre des lignes budgétaire exécuté.
	Surveillance civile et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité	Non exécution des programmes	Existence d'un programme	L'inefficacité de la gestion							3	Exécuter les programmes.	Exécution des programmes arrêtés.
		L'impunité, non respect des textes légaux	Existence de la loi	Tracasserie par les agents de sécurité							3	Appliquer la loi	Appliquer la loi
		Mauvais recrutement	Présence des agents non formés	Faible niveau de formation des certains agents de sécurité							2	Renforcer les capacités des agents de sécurité.	Renforcer les capacités des agents de sécurité.
	Relation avec le système de sécurité et de justice	Cupidité, impunité	Existence des textes réglementaires	Tiraillement de compétence entre les services de sécurité existant							3	Respecter les limites des compétences	Respecter les limites des compétences
		R.A.S	Existence du Conseil de sécurité.	Bonne collaboration							4	Encourager à préserver la collaboration	Persistence de la collaboration
		R.A.S	Existence du Conseil de sécurité	Bonne collaboration							4	Encourager à préserver la collaboration	Persistence de la collaboration
		R.A.S	Existence du Conseil de sécurité	Bonne collaboration							4	Encourager à préserver la collaboration	Persistence de la collaboration

PSG 2 : SÉCURITÉ													
Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Performance et réactivité des institutions du secteur de sécurité	Confiance du public dans les institutions du secteur public	Injustice, tracasserie, corruption	Existence des structures judiciaires, Existence des média locaux	Diminution sensible de la confiance						3	Mise en application de textes légaux et réglementaires en la matière.	Taux de fréquentation du public dans les institutions du secteur public.	
		Impunité, Corruption	Existence des structures judiciaires, Existence des média locaux	Justice populaire							3	Sensibiliser la population au Respect de la loi, appliquer la loi	Diminution de cas de justice populaire
			Existence des structures judiciaires, Existence des média locaux	Arrangement à l'amiable								3	Sensibiliser et éduquer la population, appliquer la loi
	Impunité des institutions du secteur de sécurité		Corruption, interposition de la hiérarchie	Existence des structures judiciaires	Couverture des agents coupables par certains responsables						3	Implanter l'inspectorat de service judiciaire, implanter le barreau, Appliquer la loi.	Taux de sanctions infligées aux coupables.
			Corruption, interposition de la hiérarchie	Existence des structures judiciaires	Persistance du non respect des textes légaux et réglementaires						2	Appliquer la loi.	Diminution de cas d'impunité et augmentation des peines déposées.
			Non respect de la déontologie, impunité	Existence des structures judiciaires et de textes légaux	Corruption des agents de sécurité						3	Appliquer la loi.	Taux de sanctions infligées aux coupables.
	Responsabilité des institutions de sécurité et de traitement des groupes vulnérables		Inégalité sociale	Existence de loi	Discrimination sociale						3	Respecter de textes légaux et réglementaires en la matière.	Diminution des cas de discrimination sociale.
			Impunité, ignorance de la loi, pauvreté	Existence de loi	Viol des mineurs et handicapés						3	Punir sévèrement les auteurs.	Diminution de cas de viol
			Impunité, ignorance de la loi, pauvreté	Existence de loi	Utilisation d'enfant dans les carrières.						3	Respecter de textes légaux et réglementaires en la matière.	Diminution du taux des enfants employés dans les carrières
											1,13		
Total													

PSG 3 : JUSTICE													
Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Conditions de justice	Indépendance du processus judiciaire	Manque du patriotisme, non-réceptivité, indifférence, manque d'ouverture dans le chef des décideurs	Existence des textes et des autorités.	Interférence de l'exécutif dans le processus judiciaire						2	Assurer un fonctionnement régulier de toutes les institutions judiciaires dans la province	Nombre des structures manquantes dans la province et nombre des animateurs de la nouvelle cours d'appel dans la province.	
		Faible effectif du personnel de justice, faible application des textes, de lois et ignorance des lois par la population	Existence des textes, des autorités judiciaires et de la police.	Insuffisance du personnel judiciaire dans la province							3	Renforcer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la province, qu'il y ait aussi une police de proximité	Nombre des rapports sur les cas de justice populaire
		Concussion, corruption, manque de conscience professionnelle	Existence des magistrats et de la faculté de droit dans les structures universitaires du haut-Lomami	L'élasticité dans le traitement des dossiers judiciaires							2	Organiser régulièrement la formation des OPJ et autres auxiliaires de la justice dans la province.	Nombre des dossiers traités dans le timing
	Justice transitionnelle	Manque de politique en cette matière	Présence de l'assemblée provinciale et du gouvernement provincial	Non formation des OPJ							2	Organiser la formation des OPJ	Nombre des OPJ formés et affectés
		Manque de politique en cette matière	existence d'un bâtiment du parquet près le TGI dans le chef-lieu de la province	Lacunes dans les matières de justice transitionnelle							2	Construire les cadres de travail et renforcer les capacités du personnel judiciaire	Pourcentage de confiance de la population en la justice
		Manque d'intérêt des autorités	Existence des ONG des droits de l'homme et de services spécialisés de l'Etat.	Ignorance de la loi par le justiciable							2	Trouver le partenariat public-privé pour vulgariser les lois	Nombre des médias qui relayent l'information sur la justice
	Relation entre les systèmes de justice, traditionnelle et formelle	Recours à la justice informelle, trafic d'influence	Existence de la commission provinciale de droit de l'homme	Dédommagement difficile des victimes							3	Sanctionner les coupables et dédommager les victimes	Nombre des victimes dédommagées
		Modicité du budget national et provincial, non-indexation de salaire	Existence du maigre salaire	Mauvaise condition de travail : ressources matérielles et financières insuffisantes.							3	Améliorer la rémunération du personnel Disponibiliser les équipements et matériels adéquats Créer Le cadre de travail viable	Pourcentage des structures de justice traditionnelle et formelle

PSG 3 : JUSTICE

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Capacité et responsabilité des institutions de la justice	Gestion des ressources humaines et matérielles	Absence de concertation entre les deux formes de justice	Tribunaux coutumiers déjà supprimés	Ecart dans la définition de certaines infractions et certains manquements coutumiers						1	Travailler en synergie entre les deux formes de justice	Nombre des juridictions formelles	
		Absence des juridictions formelles	Existence du pouvoir coutumier	La prédominance de la coutume là où les juridictions formelles ne fonctionnent pas							1	Renforcer les capacités des acteurs traditionnels à la compréhension des textes juridiques	Nombre des acteurs de la justice formelle
Capacité et responsabilité des institutions de la justice	Gestion des ressources humaines et matérielles	Le népotisme, le sectarisme, le clientélisme.	Existence d'une assemblée provinciale et des instances de justice	Non-respect des critères de sélection du personnel : corruption, concussion, trafic d'influence, tribalisme....						3	Renforcer les capacités du personnel judiciaire en code d'éthique et de déontologie	Nombre des cas des magistrats en situation irrégulière révoqués	
		Absence de la politique salariale	Existence du gouvernement provincial.	Cadre de travail inadéquat : nombre des locaux insuffisant, dispersion des services							3	Construire les infrastructures suffisantes et les équiper	Nombre de locaux construits ou réhabilités
		Absence des formateurs dans les matières spécialisées	Existence du TRIPAIX	Inexistence des juridictions pour enfants, du travail, de commerce...							2	Organiser la formation des agents spécialisés en cette matière	Nombre des cadres universitaires formés et affectés
		Insuffisance des moyens et mauvaise répartition des ressources financières	existence du matériel inadapté	Infrastructure insuffisante et Inexistence de fourniture de bureau et des matériels.							2	Construire et équiper les structures de justice	Nombre de registres dotés au parquet près le tribunal de grande instance.
Transparence et responsabilité	Transparence et responsabilité	Détournement des fonds destinés au financement des dossiers pro-deo	Existence des ONG de droit de l'homme	Inexistence de crédit destiné au paiement des dossiers pro-deo						2	Disponibiliser des fonds suffisants pour financer les dossiers pro-deo	Nombre des cas pro-deo régularisés	
		Laxisme des responsables de justice	Existence des textes et de lois relatives à ce domaine	Fausse et non déclaration de frais payés par les justiciables auprès des régies financières							3	Sanctionner les auteurs de ces actes (fausse déclaration)	Nombre des dossiers traités et sanctionnés
Transparence et responsabilité	Transparence et responsabilité	Corruption et concussion	Existence du code d'éthique et de déontologie du personnel de justice	Légereté dans le traitement des dossiers						3	Sanctionner les coupables et dédommager les victimes		

PSG 3 : JUSTICE													
Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Capacité et responsabilité des institutions de justice	Confiance publique dans les institutions de justice	Cupidité du personnel de justice	Personnel existant sous-payé et corrompu	Comportement non-rassurant du personnel de justice (corruption, trafic d'influence)						3	-Améliorer les conditions de travail du personnel de justice, -consolidé l'indépendance de la justice	Nombre des cas référés à la justice par la population	
		Insuffisance d'animateurs et le problème de leur motivation	Existence de l'assemblée provinciale et organisation de la société civile (OSC).	Ignorance de fonctionnement de l'appareil judiciaire par la population						3	Sensibiliser, former la population en vue de restaurer la confiance vis-à-vis des instances judiciaires	Nombres de séances de sensibilisation et de formation de la population sur le fonctionnement des instances judiciaires de la province.	
		Manque de sens de rédevabilité dans le chef des élus	Présence de l'assemblée provinciale et des OSC	-Rupture des élus de leurs électors, -déficit de vulgarisation des lois par des structures indiquées						1	Renforcer les capacités de la population en vue d'interpeller les élus en utilisant les moyens pacifiques	Nombres des conférences ou séminaires organisés entre les élus et la population.	
	Efficacité des institutions de justice	Corruption, laxisme et impunité	Existence des textes, des lois et d'autres conventions	Faiblesse de l'Etat (manque du patriotisme, clientélisme dans le chef du personnel judiciaire et même politique).							3	Renforcer les capacités du personnel judiciaires et même politique.	Nombre de cas de dossiers préjudiciés et résolus
		Mauvaise politique salariale	Personnel judiciaire sous-payé	Corruption et concussion du corps judiciaire							3	Améliorer le barème salarial du personnel de justice	Nombre de dossiers reçus et traités et clôturés
		politique salariale	Politique de recrutement existant	Vaste étendue à couvrir par rapport au personnel							2	Recruter les nouvelles unités	Nombre des structures implantées
	Traitement des groupes vulnérables	Absence des sensibilisateurs et des vulgarisateurs des lois	Existences des textes légaux	Ignorance de l'existence des textes qui protègent les personnes vulnérables							3	Vulgariser les textes légaux	Nombre de textes publiés en faveur de cette catégorie
		Faible allocation des fonds en faveur des personnes vulnérables	Existence du service des affaires sociales et des OSC	Faible protection des personnes vulnérables							3	Assister et socialiser les personnes vulnérables	Nombre des personnes identifiées et assistées
		pauvreté	Existence de service des affaires sociales et des OSC	Discrimination des personnes vulnérables							3	Renforcer la mise en place des structures d'accueil et d'accompagnement de personnes vulnérables	Nombre des personnes discriminées, identifiées et assistées
											1		
Total										1			

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays		
Ressources productives et projection de la croissance	Base des ressources	Financement ; Technologie archaïque	Centrale hydroélectrique de Kilubi.	Arrêt et/ou abandon, des unités de production						1	Créer des sources d'énergie électrique diversifiées.	Taux d'accès des unités de production à l'énergie électrique		
		Financement ;	Moyens de communication en mauvais état	Insuffisance des industries de transformation							1	Désenclaver la province et créer des sources d'énergie électrique diversifiées.	Nombre des industries de transformation créées. Nombre des voies de communication réhabilitées	
		Financement ; Outils modernes	Vois de communication en mauvais état	Dégradation du tissu économique et aggravation de la misère							1	Réhabiliter les voies de communication	Nombre de voies de communication réhabilitées	
		Financement ; Mauvaise gestion des moyens disponibles	Absence d'aéroport commercial ; marchés existants non viables	Insuffisance des infrastructures de base (aéroport commercial, marchés avec chaîne de froid)							1	Construire un aéroport commercial et des marchés avec chaîne de froid	Nombre d'aéroport et de marchés avec chaîne de froid construits	
		Financement ; Mauvaise gestion des ressources disponibles (humaines, matérielles, financières, ...)	Insuffisance et délabrement des infrastructures existantes	Délabrement des infrastructures qui existent (routières, ferroviaires, lacustres, immobilières)							1	Réhabiliter les infrastructures existantes	Nombre des infrastructures réhabilitées.	
	Economie informelle et illicite	Infrastructures	Faiblesse des ressources financières ; Mauvaise gestion des ressources affectées	Budget insignifiant	Faible budget alloué aux infrastructures						1	Affecter en conséquence les moyens qu'il faut et les utiliser rationnellement	Taux de répartition du montant lui attribué dans le budget	
			Non-respect des résolutions découlant du cadre de concertation ; Non définition de la mission du cadre	Péage	Gestion sectorielle du péage (ITPR)						2	Créer un cadre de concertation entre les parties prenantes	Encaisse du Gouvernement Provincial	
			Lourd de décollage de la décentralisation ; Non disponibilité des moyens suffisants de sensibilisation	Ministère de lutte contre la fraude et l'incivisme fiscal	Non maîtrise du volume des opérateurs économiques évoluant dans l'informel							2	Mettre en place le système du guichet unique. Sensibiliser la population au civisme fiscal	Nombre d'opérateurs économiques répertoriés
			Manque de financement ; Faibles ressources financières	DRHL ; DGI (CIS) ; DGRAD ; CPHL	Insuffisance d'encadrement des structures publiques (productrices et utilisatrices des statistiques) pour							2	Disponibiliser les moyens et encadrer les structures.	Nombre des structures publiques performantes

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays
		faibles moyens	Existence du cadre juridique et leurs animateurs	Commercialisation de la drogue et la boisson distillée artisanale						3	Renforcer les mesures d'interdiction de la commercialisation de la drogue et la boisson distillée	Nombre des cas de commerce illicite enregistrés
		Complaisance ;	Existence du cadre juridique	Favoritisme des tenants du pouvoir						1	Sanctionner les récalcitrants	Nombre des cas de recours fondés Nombre des cas des récalcitrants sanctionnés pour le favoritisme
	Inégalité	complaisance	Existence du cadre juridique	Recrutement sur base d'appartenance politique et tribale						2	Respecter les textes de lois en vigueur en matière de recrutement Sanctionner les récalcitrants	Nombre des cas de recours fondés
		Trafic d'influence	Existence des structures de tutelle	La prédominance est dans l'économie informelle						3	Développer les stratégies incitatives pour formaliser les activités (promouvoir l'économie formelle)	Taux d'accès aux matériels et équipements pour chaque service
	Cadre politique et environnement favorable pour l'emploi et les moyens de subsistance	Difficulté financière dans le chef des opérateurs économiques pour faire face à l'application des textes légaux et réglementaires ; faible budget de la	Existence des textes des lois	Faible niveau d'application des textes légaux et réglementaires (SMIG, Loi sur le petit commerce, Code de travail, code d'investissement,...)						2	Appliquer strictement les textes de lois et règlements en la matière (SMIG, loi sur le petit commerce, code du travail, code des investissements,...) Renforcer l'autorité de l'Etat	Niveau d'application des textes légaux et réglementaires
		Faible moyens alloués aux salaires des fonctionnaires ; Pléthore des agents et fonctionnaires de l'état	Existence des textes légaux et réglementaires	Non admission sous le régime statutaire des nouvelles unités de la fonction publique						1	Redynamiser le syndicat dans la fonction publique	Taux des nouvelles unités mécanisées
		Moyens (humain, financier, technique, ...)	Existence de la loi sur la décentralisation et du Plan Stratégique de réforme de la fonction publique	Non installation effective de la Direction de la fonction publique provinciale						2	Installer une Direction provinciale de la fonction Publique	Taux d'agents mécanisés par la Province
		Politique pour encourager l'investissement dans la Province	Existence des quelques emplois non durables et mal rémunérés	Niveau de chômage très élevé							Appuyer les investisseurs dans la création des emplois, en améliorant le climat des affaires à cause de :	Nombre d'emplois créés

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en œuvre	Indicateurs au niveau du pays
Emploi et moyens d'existence	Quantité et qualité de l'emploi	Prise en compte de la politique d'intégration de subvention dans le budget et son exécution	Existence du SMIG	Modicité des salaires						1	- voies de communication (province enclavée) ; - énergie électrique ; - faire le marketing des potentialités de la Province	Niveau de SMIG appliqué
		-Financement - politique appropriée pour booster le secteur	Existence des initiatives publiques et privées	Insuffisance de la main d'œuvre qualifiée							3	- Importer les formateurs pour former les formateurs locaux ; - Octroyer les bourses d'études aux formateurs locaux pour se rendre à l'étranger pour leur spécialisation
	Accès aux opportunités/ Distribution	Politique d'encadrement des demandeurs de crédits Application de la décentralisation ; Moyens (financier, matériel, humain,...) Financement	Existence de quelques institutions financières Existence d'une administration Budget pour les travaux publics	Insuffisance des institutions financières pour l'octroi des crédits et au financement des projets Difficulté de créer une entreprise (tracasserie administrative et une longue procédure) Insuffisance des centres de négoce (produits agricoles) due au mauvais état des voies de communication Faible vulgarisation des textes légaux et réglementaires en la matière						2	Encourager les initiatives privées ; Améliorer les salaires des agents ; Inciter les investisseurs nationaux et étrangers,... Installer le Guichet unique Financer conséquemment les travaux publics	Nombre de gens ayant accès aux crédits Nombre d'entreprises créées Nombre des routes réhabilitées
		Moyens conséquents	Existence des textes légaux et réglementaires							3	Vulgariser les textes légaux et réglementaires, notamment la loi sur la sous traitance	Niveau d'appréciation

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Développement du secteur privé	Créer un environnement favorable au développement du secteur privé	financement	Voies de communication en mauvais état.	Encadrement du secteur par l'Etat pour créer des facilités de travail aux opérateurs pour stimuler la production						3	Réhabiliter et créer les voies de communication pour faciliter le déplacement des opérateurs économiques	Nombre des voies de communication réhabilitées ou créées	
		Ressources énergétiques	Ministère Provincial de l'Industrie	Faible niveau d'échanges commerciaux avec d'autres provinces							1	Promouvoir la transformation des produits locaux pour qu'ils soient concurrentiels sur le marché intérieur et extérieur	Taux d'échange commercial
	Quantité et qualité du développement du secteur privé	Faible implication de l'autorité	Administration fiscale et les brevets	Faible contribution du secteur privé dans le paiement de la patente							2	Créer un cadre de concertation entre les parties prenantes	Taux des brevets qui payent par rapport aux brevets répertoriés
		Lenteur du processus de la décentralisation	Existence des services	Lourdeur administrative à la création d'une entreprise							2	Installer le Guichet unique	Nombre des jours nécessaire pour la création d'une entreprise
	Egalité d'accès aux opportunités d'investissement	Complaisance de la part de l'autorité	Les actes générateurs	Multiplicité des taxes							1	Assainir le cadre fiscal pour supprimer les tracasseries	Nombre des taxes
		Traitement impartial des dossiers sur la demande de crédit	Existence de quelques banques pour octroyer le crédit	Accès difficile au crédit et au financement							2	Éliminer la discrimination quant à l'accès au financement et au crédit pour l'investissement	Pourcentage de la population ayant bénéficié un crédit ou un financement pendant un temps
	Egalité d'accès aux opportunités d'investissement	Manque de mesures incitatives de la micro-finance	Existence des textes des lois et le cadre légal sur le climat des affaires	Absence des institutions de micro-finance (IMF)							1	Implanter et subventionner les IMF	Nombre d'IMF implantées
		Manque d'organisation ; Manque de moyens	Existence des structures de sensibilisation	La population n'a pas l'information suffisante sur l'existence des IMF et leur utilité							1	Vulgariser les textes des lois instituant les IMF ; Sensibiliser la population	Nombre de demandeurs de crédits dans les IMF
			complaisance	Existence des textes de lois et les services pour faire appliquer les lois	Accapement des sites d'exploitation par des groupes étrangers illégaux au détriment de la population						2	Mettre en application des textes de loi en vigueur (nouveau code minier)	Nombre des groupes illégaux exploitant les ressources naturelles

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays
Gestion des ressources naturelles	Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles	Prépondérance des intérêts égoïstes	Existence des textes de lois	Fort frustration de la population (déplacement des exploitants artisanaux sans compensation), par rapport à l'exploitation des ressources naturelles par les étrangers						2	Respecter les lois qui prennent en compte les revendications de la population autochtone	Niveau d'appréciation des conflits sociaux ayant trait à l'exploitation des ressources naturelles
		Prépondérance des intérêts égoïstes	Existence des textes de lois	Non-application des textes légaux et réglementaires							2	Respect des conventions signées par les exploitants, Vulgariser le code minier
	Corruption.	Existence des services de contrôle	Non-renforcement des services de contrôle et opacité des services de contrôle							2	Disposer les équipements et matériel de sécurisation du secteur	Nombre des structures de contrôle existantes
Gestion des ressources naturelles	Capacité pour la gestion des ressources naturelles et l'application des contrats	corruption	Existence des services de contrôle	Inefficacité dans la surveillance et commercialisation des matières premières						2	Renforcer les unités mixtes pour le contrôle	Nombre des matières premières sorties sans être certifié par les services de contrôle
		impuissance du pouvoir	Existence des textes de lois	Insuffisance des mécanismes de règlement des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles						2	Appliquer les dispositions des lois et règlements en la matière	Nombre de conflits miniers résolus
	complaisance	Le cahier de charge en matière sociétale	Le non-respect des cahiers des charges par les opérateurs miniers (avec des conditions à remplir)							2	Sanctionner le non-respect des conditions contenues dans les cahiers des charges	Nombre de cas dénoncés et sanctionnés
Gestion des ressources naturelles	Performance de la gestion des ressources naturelles	complaisance	Existence des services compétents	Faible pression des autorités à l'endroit des opérateurs miniers						2	Sanctionner les auteurs de ces arrangements particuliers en dehors du cadre légal	Nombre de cas dénoncés et sanctionnés
		Complaisance de la part de ces services	Existence des services compétents	Les taxes liées à l'utilisation des eaux naturelles ne sont pas régulièrement et entièrement payées							2	Vulgariser les textes des lois en la matière

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en œuvre	Indicateurs au niveau du pays
		complaisance	Existence des textes de lois et services compétent	Expropriation non compensée des terrains d'exploitation artisanale et d'habitation des autochtones						2	<ul style="list-style-type: none"> - Indemniser la population victime de l'expropriation ; - Mettre en place un cadre de concertation entre les parties prenantes (les exploitants, la population locale et les responsables locaux) ; - Sensibiliser ces parties prenantes au sein de ce cadre de concertation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un Cadre De Concertation Entre Les Parties Prenantes Mis En - Nombre de la population exploitée ;
	Distribution des ressources naturelles	Non implication des autochtones dans la répartition des ressources naturelles	Existence de textes légaux et réglementaires	Mauvaise répartition des revenus provenant des ressources naturelles vis-à-vis des autochtones						2	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les autochtones dans la redistribution de ces ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de la population indémnisée. - Nombre de réunion organisée dans le cadre de concertation
		corruption	Existence des textes de lois et les services compétents	Non-respect de la responsabilité sociétale par les opérateurs économiques						2	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le mécanisme de suivi pour l'application effective ; Sanctionner les exploitants récalcitrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des exploitants récalcitrants sanctionnés
Total										1,04		

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Production des recettes	Conditions pour la collecte de l'impôt et des droits de douane	Absence de volonté politique	Existence de la Direction provinciale des Marchés publics	Pénurie en stock des imprimés de valeur						2	Doter un budget spécifique pour le renouvellement du stock des imprimés de valeur	Niveau du crédit budgétaire alloué aux imprimés de valeur	
		Incivisme fiscal	Existence des textes légaux	Multiplicité de taxe, forte pression fiscale							2	Adapter la politique fiscale aux réalités économiques de la province	Nombre des opportunités d'investissement
	Politique fiscale	Détournement de fonds	Existence de la brigade d'anti-fraude	Problème de canalisation des recettes							2	Doter la logistique appropriée	Nombre de la logistique accordé
		Absence de volonté politique	Existence de textes légaux	Non-respect de rétrocession de 40% des recettes aux ETD							2	Faire un plaidoyer au pouvoir centrale pour l'effectivité de la rétrocession	Pourcentage des recettes rétrocédées par le pouvoir centrale aux ETD
	Performance de l'administration fiscale	Capacité de l'Administration Fiscale et douanière	Manque de financement	Existence des canaux de vulgarisation	Faible niveau de vulgarisation des textes légaux et réglementaire en matière fiscale						2	Recourir aux médias et organisations patronales et professionnelles pour la vulgarisation des textes légaux et réglementaires	Nombre des textes légaux et réglementaires vulgarisés
			Fraude fiscale	Existence de la brigade de lutte contre la fraude	Rétrécissement de l'assiette imposable suite à la pression fiscale							2	Diminuer la pression fiscale
		Insuffisance de partenaire d'appui	Existence COREF/PROFIT CONGO	Faible capacité logistique							1	Doter la logistique adéquate	Ratio logistique
		Insuffisance de partenaire d'appui	Existence COREF/PROFIT CONGO	Faible niveau en équipements informatiques							2	Doter des équipements et matériel informatiques	Nombre d'équipement et matériel informatique rendu disponible
	Performance de l'administration fiscale	Performance de l'Administration Fiscale et douanière	Insuffisance des formations adaptées	Existence de l'INPP et COREF/PROFIT CONGO	Faible capacité en ressource humaine						2	Renforcer la capacité des ressources humaines	Proportion de ressources humaines renforcées en capacité
			Manque de financement	Existence des canaux de sensibilisation	Faible sensibilisation du contribuable							2	Utiliser le média les organisations de patronat et professionnel une large diffusion de l'information aux contribuables. Organiser la campagne de sensibilisation

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Administration publique		détournement	Existence de la brigade de lutte contre la fraude	Fraude et évasion fiscale						2	Organiser des missions de suivi et de contrôle des recettes	Nombres des missions de suivi et de contrôle réalisé	
		Absence de renforcement en capacité	Existence de la régie financière provinciale	Faible niveau de réalisation des recettes							2	Initier la tenue régulière des réunions entre patronat et service	Nombre des réunions organisées
		Absence de la volonté politique	Existence de l'Edit Budgétaire	Faible niveau appropriation du budget par les ministères sectoriels							2	Réaliser les actions programmées dans le budget	Taux de réalisation des actions programmées
	Gestion financière publique et passation de marchés	Absence de la volonté politique	Existence de l'Edit Budgétaire	Non-respect de prescrit budgétaire							2	Vulgariser la loi sur les finances publiques	Loi sur les finances publiques vulgarisées
		Clientélisme	Existence de textes légaux	Absence de la transparence dans la Gestion du marché public							1	Respecter la procédure de passation des marchés publics	Nombre marchés donnés gagné par appel d'offre
		Absence de la fonction publique provinciale	Existence de textes légaux	Modicité et disparité de salaire des agents et fonctionnaires de l'Etat							1	Elaborer une bonne politique salariale	Existence d'une politique salariale
	Gestion des ressources humaines	Absence de la volonté politique	Existence de textes légaux	Non-respect des textes légaux et réglementaire régissant la gestion des ressources humaines							1	Appliquer des textes légaux et réglementaires régissant la gestion des ressources humaines	Niveau de transparence dans le système de recrutement
		Interférence de la politique dans la gestion des ressources humaines	Existence de l'administration publique	Immixtion des services non autorisés dans l'administration publique							1	Lutte contre le recrutement sur base politique, clientéliste et tribale	Performance des ressources humaines
		Manque de confiance	Existence des textes légaux et réglementaires	Opacité de Gestion							2	Respecter les textes légaux et réglementaires	Nombre des textes mise en application
	Reddition de comptes, transparence et intégrité dans la fonction publique	Favoritisme et clientélisme	Direction provinciale du Trésor et de l'Ordonnancement	Non-paiement des dossiers engagés dans certains ministères							2	Veiller au respect de l'application des textes légaux et réglementaire relatifs aux dépenses publiques	Nombre des textes légaux et réglementaires mise en applications
		Absence de la volonté politique	Existence des textes légaux qui régit l'administration	Mauvais condition de travail dans l'administration publique							2	Améliorer les conditions de travail dans l'administration publique	Nombre de personnel dans l'administration publique

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays	
Fourniture de services	Cadre réglementaire (rôle de l'Etat dans la fourniture de services)	Absence de la volonté politique	Existence des textes légaux	faible application des textes légaux et réglementaire en vigueur						2	Vulgariser les mesures d'application des textes légaux et réglementaires	Nombres des textes légaux et réglementaires vulgarisés	
		La complaisance	Existence des textes légaux	Faible niveau de répression des infractions							2	Rendre une justice équitable	Niveau de confiance de la population à application des textes légaux et réglementaire
		La désobéissance civile	Existence de l'Assemblée et du gouvernement Provincial	Inadaptation des textes légaux et réglementaire aux réalités actuelles							2	Appliquer strictement les textes légaux et réglementaires	Nombres des textes légaux et réglementaires mis en application
	Ressources, compétences et installations adéquates pour la fourniture de services	Absence de la volonté politique	Existence de la Direction Provinciale de budget	Faible allocation budgétaire aux services (absence des installations adéquates)							2	Allouer et gérer rationnellement les ressources budgétaires	Pourcentage du budget alloué aux services
		Absence de la volonté politique	Existence des textes légaux et réglementaires en la matière	Non-respect des textes légaux et réglementaires en la matière							2	Respecter les textes légaux et réglementaires à la matière	Niveau d'application des textes légaux et réglementaires
		Absence des moyens financiers	Existence des ressources humaines	Absence quasi-total du système de formation continue							2	Mettre en application le système de formation continue	Nombre de formations organisées
Accès et bonne distribution des services de base	Cadre réglementaire (rôle de l'Etat dans la fourniture de services)	Absence de la volonté politique	Existence des textes légaux	faible application des textes légaux et réglementaire en vigueur						2	Vulgariser les mesures d'application des textes légaux et réglementaires	Nombres des textes légaux et réglementaires vulgarisés	
		La complaisance	Existence des textes légaux	Faible niveau de répression des infractions							2	Rendre une justice équitable	Niveau de confiance de la population à application des textes légaux et réglementaire
		La désobéissance civile	Existence de l'Assemblée et du gouvernement Provincial	Inadaptation des textes légaux et réglementaire aux réalités actuelles							2	Appliquer strictement les textes légaux et réglementaires	Nombres des textes légaux et réglementaires mis en application

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES												
Dimension	Sous-Dimension	Facteurs de risques de fragilité	Facteurs De résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Transition	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Recommandations / actions à mettre en oeuvre	Indicateurs au niveau du pays
	Ressources, compétences et installations adéquates pour la fourniture de services	Absence de la volonté politique	Existence de la Direction Provinciale de budget	Faible allocation budgétaire aux services (absence des installations adéquates)						2	Allouer et gérer rationnellement les ressources budgétaires	Pourcentage du budget alloué aux services
		Absence de la volonté politique	Existence des textes légaux et réglementaires en la matière	Non-respect des textes légaux et réglementaires en la matière						2	Respecter les textes légaux et réglementaires à la matière	Niveau d'application des textes légaux et réglementaires
		Absence des moyens financiers	Existence des ressources humaines	Absence quasi-total du système de formation continue						2	Mettre en application le système de formation continue	Nombre de formations organisées
Total										1		

